

Expérimentation

Eco-gestionnaire de quartier

Diagnostic de données
Quartier du Bas-Belleville

Table des matières

RESUME	4
ECO-GESTIONNAIRE DE QUARTIER : présentation du projet	5
Objectifs de l'expérimentation	5
Présentation de la méthodologie	5
DIAGNOSTIC - Etat des lieux général	7
Situation du quartier	7
Données socio-économiques	9
Activités professionnelles	10
Dispositifs Ville de Paris sur le quartier	11
DIAGNOSTIC - Bâtiment	13
Les bâtiments en chiffres	13
Répartition des logements sociaux	14
Typologies de construction	15
Taille des immeubles	20
Mode de chauffage des copropriétés	21
Synthèse	21
DIAGNOSTIC – Energie	23
Rappel des objectifs du plan climat sur l'énergie	23
Mesures du plan climat 2017 – Energie	23
Consommations énergétiques du quartier	23
Dynamique de rénovation et potentiels	24
Dynamique de rénovation dans le quartier	24
Projets de rénovation dans le parc social	24
Identification d'une zone de rénovation concertée	24
Potentiel d'augmentation de la part d'EnR	26
Synthèse	28
DIAGNOSTIC : Îlot de Chaleur Urbain (ICU) et végétalisation	29
Rappel des objectifs du plan climat	29
Chiffres disponibles en lien avec les objectifs	29
Caractéristique des îlots de chaleurs et vulnérabilité	30
Etat des lieux de la végétation à Belleville	32
La végétalisation de l'espace public	33
Axe incontournable pour le rafraîchissement du quartier : la végétalisation des cœurs d'îlots	35
Repérage des parcours et îlots de fraîcheur locaux	36

Initiatives locales	36
Synthèse	37
DIAGNOSTIC – Gestion des déchets et valorisation	38
Etat des lieux	38
Synthèse	39
DIAGNOSTIC - Mobilité	40
Rappel des objectifs du plan climat sur la mobilité.....	40
Moyens de transport pour se rendre au travail (20 ^e arrondissement).....	40
Vélos : accessibilité et stationnement.....	41
Potentiel théorique d’installation en infrastructure de recharge de véhicule électrique en copropriété.....	42
Synthèse	43
DIAGNOSTIC – Alimentation durable.....	44
Rappel des objectifs du plan climat.....	44
Profil des consommateurs réguliers de produits bio (au moins une fois par semaine)	44
Les freins à consommer plus de bio :	44
Identification et caractérisation des commerces alimentaires	45
Initiatives du quartier à mettre en avant	46
Commerces partenaires des applications de vente d’invendus.....	46
Synthèse	46
Glossaire	47

RESUME

Ce diagnostic vise à définir des premières pistes de travail dans le quartier du Bas-Belleville pour l'expérimentation du métier d'éco-gestionnaire de quartier. Ce nouveau métier est pensé comme un facilitateur de la transition écologique au plus près des habitants, qui agit comme un lien entre les habitants pour mutualiser des travaux, des infrastructures ou des biens et ainsi maximiser l'efficacité de tous les dispositifs environnementaux locaux.

Le quartier du Bas-Belleville se distingue sur plusieurs points par rapport au reste de Paris intra-muros : une population moins aisée, un quartier plus dense et quasi exclusivement dédié à l'habitat. Près d'un logement sur deux fait partie du parc social, avec principalement 3 bailleurs sur zone : Paris Habitat, Elogie-Siemp et la RIVP. L'autre moitié des logements est gérée en copropriété.

C'est sur ces copropriétés qu'un potentiel important se dégage. Au nord du quartier, la majorité des bâtiments sont de type faubourien en chauffage individuel, avec une isolation thermique très mauvaise et des immeubles vétustes. **Des potentiels de mutualisation de travaux sont ainsi envisageables, ainsi que l'expérimentation d'une Zone de Rénovation Concertée (ZRC)** visant à lancer à terme des travaux d'isolations thermiques sur plusieurs immeubles faubouriens en même temps. Au sud du quartier, les immeubles faubouriens laissent place à de grands ensembles datant des années 70, notamment le Square du Nouveau-Belleville et la copropriété du Pressoir, également peu efficaces du point de vue énergétique.

Le quartier est également plutôt vulnérable aux épisodes de canicule en été, puisqu'il ne dispose que du parc de Belleville comme lieu de rafraîchissement, avec éventuellement la piscine Alfred Nakache. Malgré la végétalisation du Boulevard de Belleville, de la rue Pali-Kao ou d'une bonne partie de la Copropriété du Pressoir, **la grande majorité des parcelles restent très minérales**, avec, en plus d'une densité de bâti importante, peu de végétation en cœur d'îlot.

Enfin, des manques plus généraux subsistent pour accélérer la transition écologique, encore partagés par la majorité des aires urbaines en France :

- Des espaces de stockage pour les vélos de plus en plus nombreux ;
- Des infrastructures de recharge des véhicules électriques ;
- Le développement d'une agriculture urbaine et d'une offre alimentaire de proximité.

ECO-GESTIONNAIRE DE QUARTIER : présentation du projet

Objectifs de l'expérimentation

L'[Agence Parisienne du Climat](#) pilote pendant 2 ans (2021-2023) l'expérimentation du métier d'éco-gestionnaire, un facilitateur de la transition écologique à l'échelle du quartier.

Les objectifs de l'expérimentation sont :

- **Tester l'efficacité et la réception locale du métier d'éco-gestionnaire** dans 3 quartiers différents et représentatifs de la diversité des besoins à Paris ;
- Identifier **les potentiels de transformation écologiques du quartier** : points de blocage et leviers de transformation à travers un diagnostic données et terrain ;
- Définir **des modèles économiques et juridiques** pérennes pour le métier d'éco-gestionnaire, établir des scénarii de modèles en fonction des territoires ;
- Partager **un retour d'expérience pour créer une méthode de répliation** et essayer le métier d'éco-gestionnaire sur d'autres quartiers à Paris.

Présentation de la méthodologie

Pourquoi 3 quartiers d'expérimentation ?

L'expérimentation doit permettre de tester l'efficacité et la réception locale du métier d'éco-gestionnaire sur des terrains représentatifs de la diversité des besoins à Paris. Ces trois sites présentent des caractéristiques différentes : nombre d'îlots, typologies des bâtiments, profil socio-économique des habitants, concentration de bureaux, de commerces, etc.

Chaque quartier sélectionné a été validé avec la mairie d'arrondissement concernée, afin d'assurer un réel besoin vis-à-vis des missions que porte l'éco-gestionnaire.

Pourquoi un diagnostic de données ?

Le déploiement du dispositif éco-gestionnaire de quartier doit s'appuyer, pour chaque quartier, sur un diagnostic de l'existant et des besoins des usagers. Le diagnostic est un outil collaboratif visant à mobiliser les décideurs (Ville de Paris, bailleurs sociaux, copropriétaires, etc.) et les usagers dans la transformation à venir du quartier. Le diagnostic partagé du quartier sera amené à être enrichi tout au long de l'expérimentation.

La première phase de ce diagnostic est **le recueil et l'analyse des données** (diagnostic de données) et sera complété par un travail sur site.

Ce premier état des lieux doit permettre de :

- Comprendre la configuration du quartier ;
- Identifier les freins à la transition écologique au sein du quartier ;
- Identifier les premières pistes de transformation du quartier.

Sur quelles données ?

Le recueil des données est réalisé en cohérence avec les objectifs du plan climat et du nouveau mandat de la mairie de Paris (2020-2026) :

- Massification des travaux de rénovation énergétique et efficacité énergétique ;
- Végétalisation et rafraîchissement de la Ville ;

- Facilitation de la mobilité durable ;
- Alimentation durable et circuits courts ;
- Gestion mutualisée des espaces communs ;
- Optimisation des déchets et réemploi des ressources.

EnerSIG

L'Agence Parisienne du Climat et l'APUR avec la collaboration de la Ville de Paris ont développé en 2020 EnerSIG, une application Esri (marque) de data visualisation à la parcelle sur l'ensemble du territoire parisien. En sélectionnant notre zone d'étude, l'outil permet d'obtenir plusieurs informations :

- Nombre de bâtiments, logements, locaux d'activité, et lots de stationnements ;
- Mode de chauffage des copropriétés ;
- Energie de chauffage des copropriétés ;
- Périodes de construction des bâtiments ;
- Nombre de bâtiments en fonction du nombre de logements ;
- Potentiel solaire des bâtiments ;
- Consommations d'énergie par type d'usage.

Sources ENERSIG : données fiscales (DGFIP), répertoire du Parc Locatif Social RPLS, BDCOM (APUR), recensement des immeubles de bureaux de plus de 1 000 m² (Apur, HBS Research, 2016), BD équipements (Apur), Registre National des Copros (RNC), Données Observatoire CoachCopro (APC), Données du Plan Local Energie (Apur), revenus au carreau (Insee), consommations de chauffage urbain et tracé du réseau (CPCU), consommations de froid (Climespace), consommations électriques (Enedis), consommations de gaz à (GRDF) et cadastre solaire (APUR).

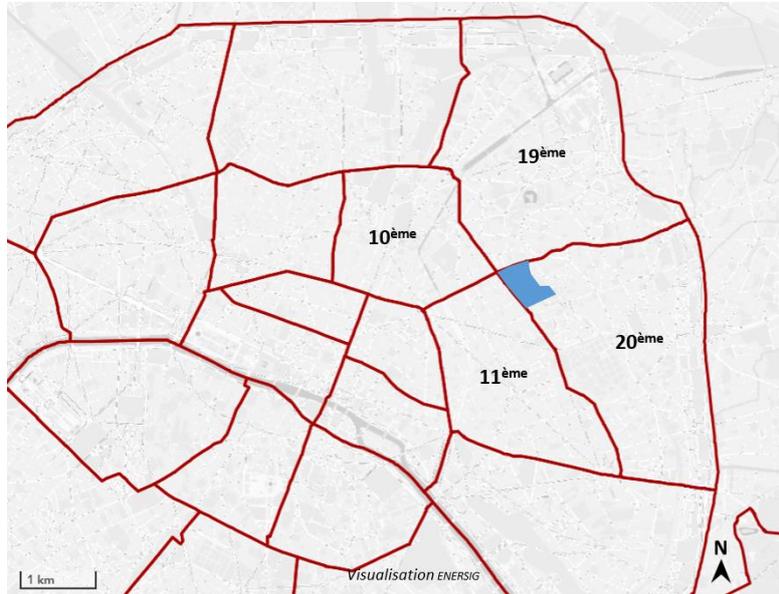
Autres sources

Le recueil des données a été fortement consolidé à partir de l'open data du site de Paris.fr et du diagnostic territorial du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Des études complémentaires ont permis d'approfondir certains sujets.

DIAGNOSTIC - Etat des lieux général

Situation du quartier

Situation du quartier du Bas-Belleville dans le 20^{ème} arrondissement de Paris



Le quartier du Bas-Belleville est inscrit dans le quartier administratif de Belleville (77^{ème}), dans le 20^{ème} arrondissement, à l'est de Paris. Le quartier du Bas-Belleville est situé à l'extrême nord-ouest du 20^{ème} arrondissement, au carrefour entre le 10^{ème}, le 11^{ème}, et le 19^{ème} arrondissement.

Le Bas-Belleville : un secteur prioritaire de la politique de la ville

Le quartier est délimité au nord-ouest par la rue de Belleville, séparant le 20^{ème} arrondissement du 19^{ème} arrondissement, au sud par la rue des Maronites, à l'est/nord-est par la rue Julien Lacroix qui borde sur une partie le Parc de Belleville, au sud-est par l'îlot contenant la bibliothèque Couronnes et l'école élémentaire Julien Lacroix et à l'ouest/sud-ouest par le boulevard de Belleville qui délimite la séparation entre le 20^{ème} et le 11^{ème} arrondissement sur le quartier. Ce territoire d'expérimentation est très grand puisqu'il s'étale sur 16 îlots urbains, représentant 20 hectares.

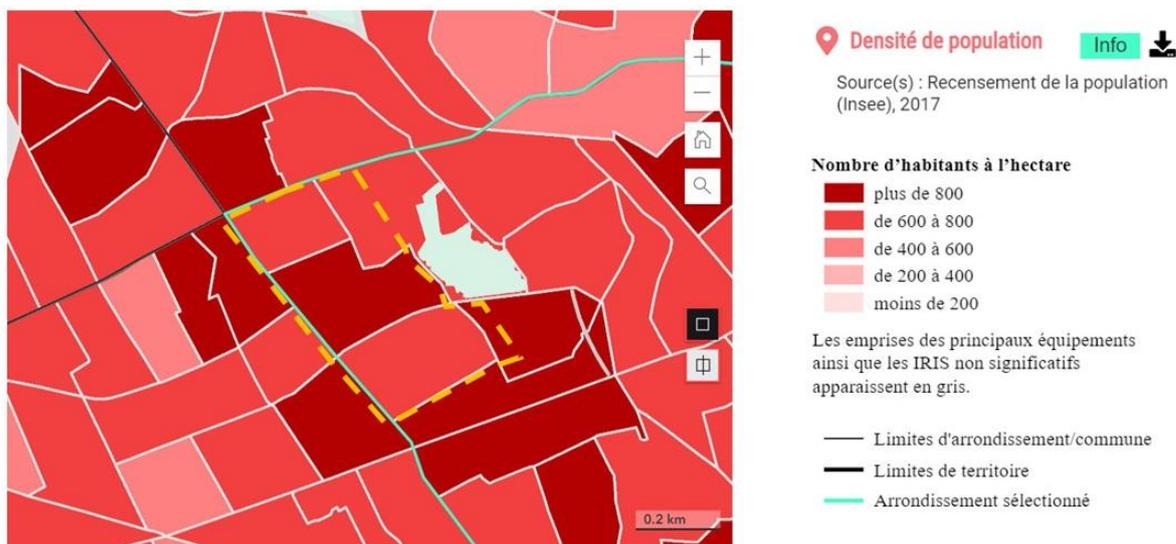
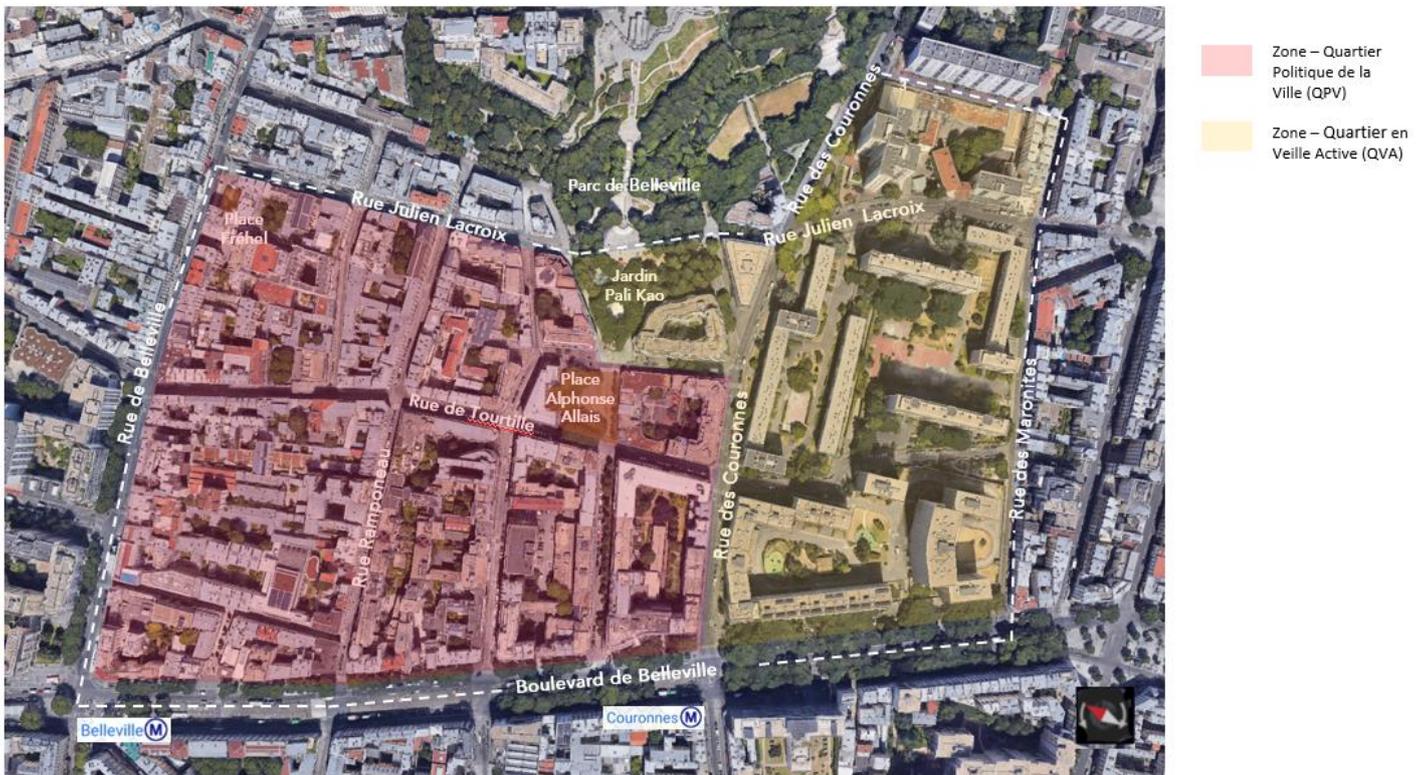
La zone de l'expérimentation est stratégique pour la ville de Paris puisqu'elle s'inscrit sur deux périmètres clés :

- Un secteur en Quartier Politique de la Ville (QPV) ;
- Un secteur en Quartier de Veille Active (QVA).

Ces territoires sont définis par le contrat de ville de Paris 2015-2020/21 (prolongé jusqu'à fin 2023). Les zones dites QPV et QVA, séparées par les rues de Couronnes, rue Francis Picabia, rue de Pali-Kao et le passage de Pékin, sont inscrites dans le secteur prioritaire Grand Belleville Amandiers.

Données socio-économiques

Un quartier relativement dense



Source : Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris

Le quartier du Bas-Belleville est peuplé d'environ 10 000 habitants (données INSEE) concentrant plus de 600 habitants à l'hectare (voir carte ci-dessous), soit une densité de 40 556 habitants au km² (données à l'IRIS) contre 32 700 habitants au km² pour le 20^{ème} arrondissement de Paris.

A l'image du 20^{ème} arrondissement, le Bas-Belleville est un quartier où les familles sont le type de ménage le plus représenté, autant dans le parc social que dans le parc privé. La population moyenne est de ce fait très jeune puisqu'on comptabilise en moyenne 2 à 3 jeunes (moins de 20 ans) pour 1 senior (plus de 65 ans), contre 1,33

jeunes pour 1 senior en moyenne dans le 20^{ème} arrondissement. (sources : *Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris*).

Des catégories socio-professionnelles diverses mais équilibrées



Source : *diagnostic territorial PLU – APUR/ Ville de Paris*

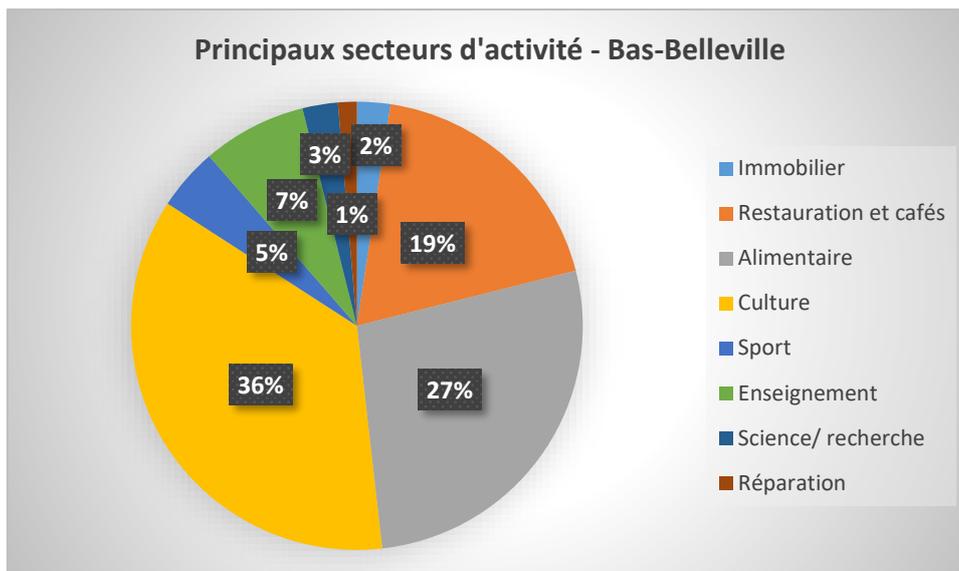
Sur le plan socio-professionnel, la population est assez équilibrée puisqu'elle compte autant de cadres que d'employés et d'ouvriers, à l'exception du sud du quartier (Square du Nouveau Belleville et résidence du Pressoir) où la part de cadres est cette fois plus importante : 1,5 à 3 cadres pour 1 employé et ouvrier (source : *Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris*). Le Bas-Belleville s'apparente donc à un quartier populaire, où les ouvriers et employés sont donc davantage représentés que sur l'ensemble de Paris, où on compte 1,77 cadres pour 1 employé ou ouvrier.

Le niveau de revenu médian souligne également le caractère populaire du quartier, à l'image du 20^{ème} arrondissement dans sa globalité : il est majoritairement à moins de 75% du revenu médian national.

Le quartier du Bas-Belleville connaît une forme de gentrification, c'est à dire que la population de classe sociale dite « populaire » fait progressivement place à une couche sociale plus aisée. Plusieurs indicateurs témoignent de cette transformation (source : ville de Paris) :

- Forte part de la population à bas revenu contrastant avec l'arrivée des CSP+ ;
- Habitat privé ancien majoritaire ;
- Fonction historique d'accueil des populations étrangères ;
- Multiculturalisme du quartier visible dans l'espace public ;
- Développement des commerces en direction des CSP+ (voir diagnostic alimentaire – page 45).

Activités professionnelles



Source : Base SIREN

On dénombre au sein du quartier environ 2500 sociétés (source : base SIREN). Ces chiffres incluent les sièges sociaux, et ne témoignent donc pas précisément de l'activité réelle dans le quartier. Cependant l'activité est répartie sur trois secteurs d'activités très représentés sur le quartier :

- La culture (33 %) ;
- L'alimentaire (25%) ;
- La restauration et cafés (17%).

Le secteur culturel correspond principalement à des sociétés œuvrant dans le domaine du spectacle vivant et de la production de films, de programmes télé. Dans le secteur alimentaire on comptabilise essentiellement des supermarchés et des commerces de détails.

En termes d'emplois, le quartier compte moins de 400 emplois salariés à l'hectare, et même moins de 200 emplois à l'hectare pour la partie sud de la zone. Il s'agit d'un chiffre relativement élevé par rapport à la moyenne française, mais cela reste assez faible quand on compare ces chiffres aux quartiers les plus porteurs de Paris : le Quartier Central des Affaires (QCA) compte plus de 500 emplois salariés à l'hectare, tandis que certaines zones du centre, comme le 2nd arrondissement, atteignent plus de 1000 emplois à l'hectare.

Acteurs actifs sur les sujets de transition écologique

Trois acteurs clés ont été identifiés comme potentiels moteurs dans la transition écologique du quartier :

- **Le centre social Maison du Bas Belleville** : centre social actif au cœur du quartier Belleville, établissement de l'association Crescendo (groupe SOS)
- **La Fédération Envie – Envie le Labo (réemploi)** : propose des solutions concrètes pour l'allongement des durées de vie d'équipements électroménagers
- **La Citoyenne Interculturelle Paris 20 (alimentation durable)** : propose des ateliers sur les enjeux d'une alimentation saine et équilibrée.
- **Extramuros (réemploi) dans le cadre des interventions dans le quartier** : spécialisé dans les matériaux en bois, développe des ateliers participatifs pour revaloriser les déchets de bois afin de produire du mobilier ou des accessoires.

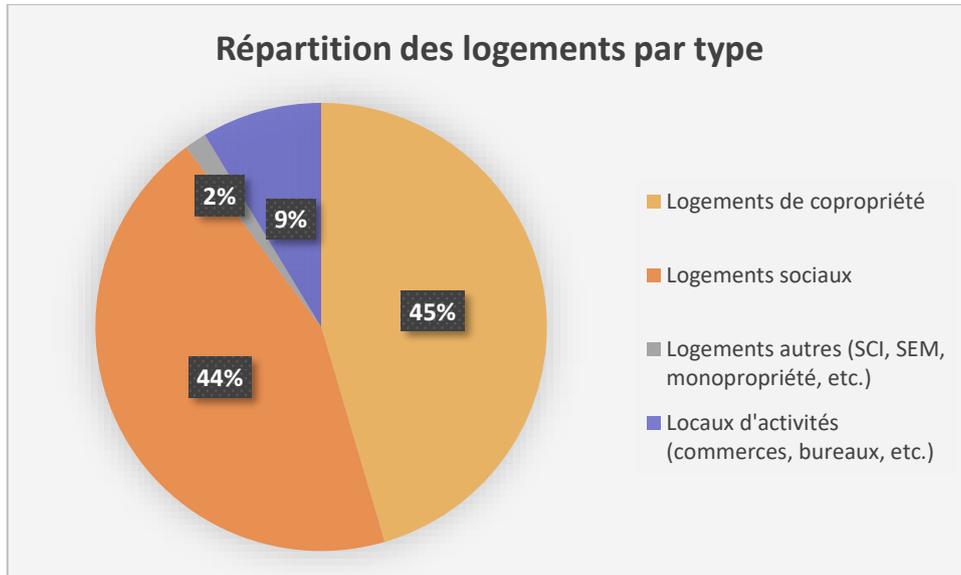
Dispositifs Ville de Paris sur le quartier

Plusieurs dispositifs sont présents sur le quartier :

- Dispositif « Rue aux écoles » déployé pour l'école publique Tourtille (maternelle et élémentaire) ;
- Dispositif « Ecole ouverte » déployé avec l'école publique Pali-ka'o, ouverte le samedi.

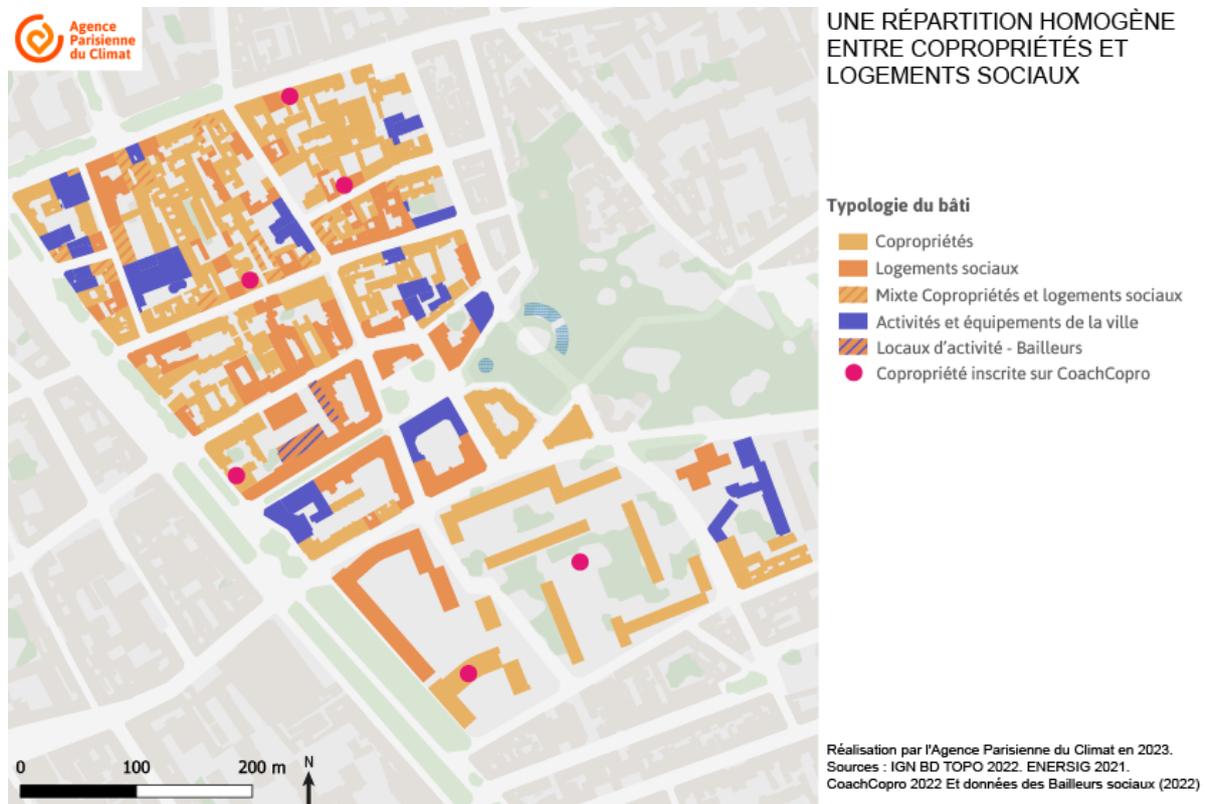
DIAGNOSTIC - Bâtiment

Les bâtiments en chiffres



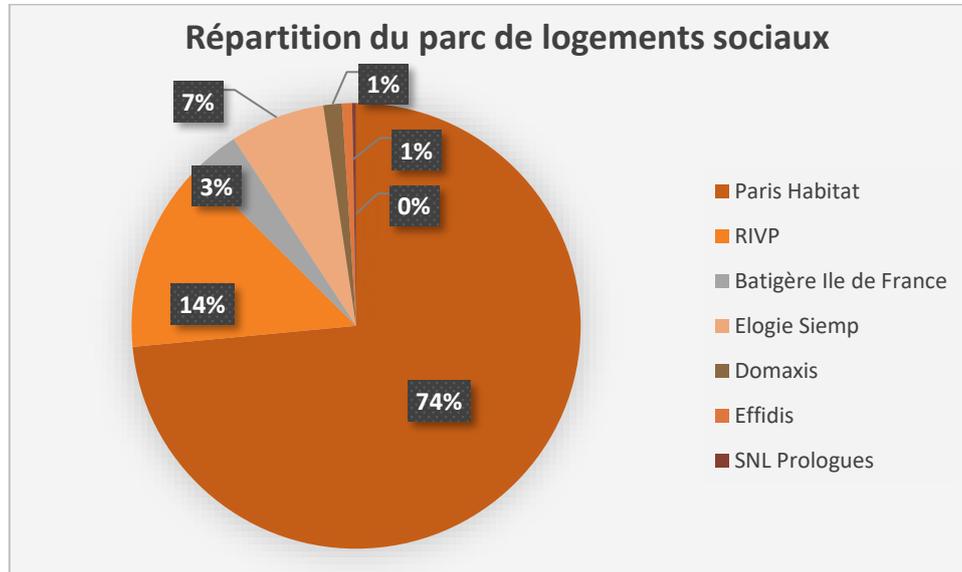
Source : ENERSIG

Sur le périmètre du quartier on comptabilise 397 bâtiments avec 91% de logements. On compte **45 % de logements de copropriétés** contre **44 % de logements sociaux**. Cette division équivalente entre habitat social et copropriété s'accompagne d'une répartition géographique relativement homogène des deux types de logement sur le quartier, comme on peut le constater ci-dessous.



On note que 6 copropriétés sont inscrites sur la plateforme [CoachCopro](#) mais non engagées dans une démarche active de rénovation. 88% des immeubles de copropriétés sont gérés par des syndicats professionnels (65 syndicats répertoriés) pour la gestion des immeubles. Les agences sont très diverses avec la présence de deux leaders dans ce secteur : Nexity et Foncia.

Répartition des logements sociaux



On identifie 3 différents types d'acteurs représentés de manière majoritaire sur la zone d'expérimentation : les copropriétaires d'immeubles privés, les bailleurs sociaux (Paris Habitat, Elogie-SIEMP et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP)) ainsi que la ville de Paris. Ils couvrent à eux seuls environ 60% de la propriété du foncier sur le Bas-Belleville.

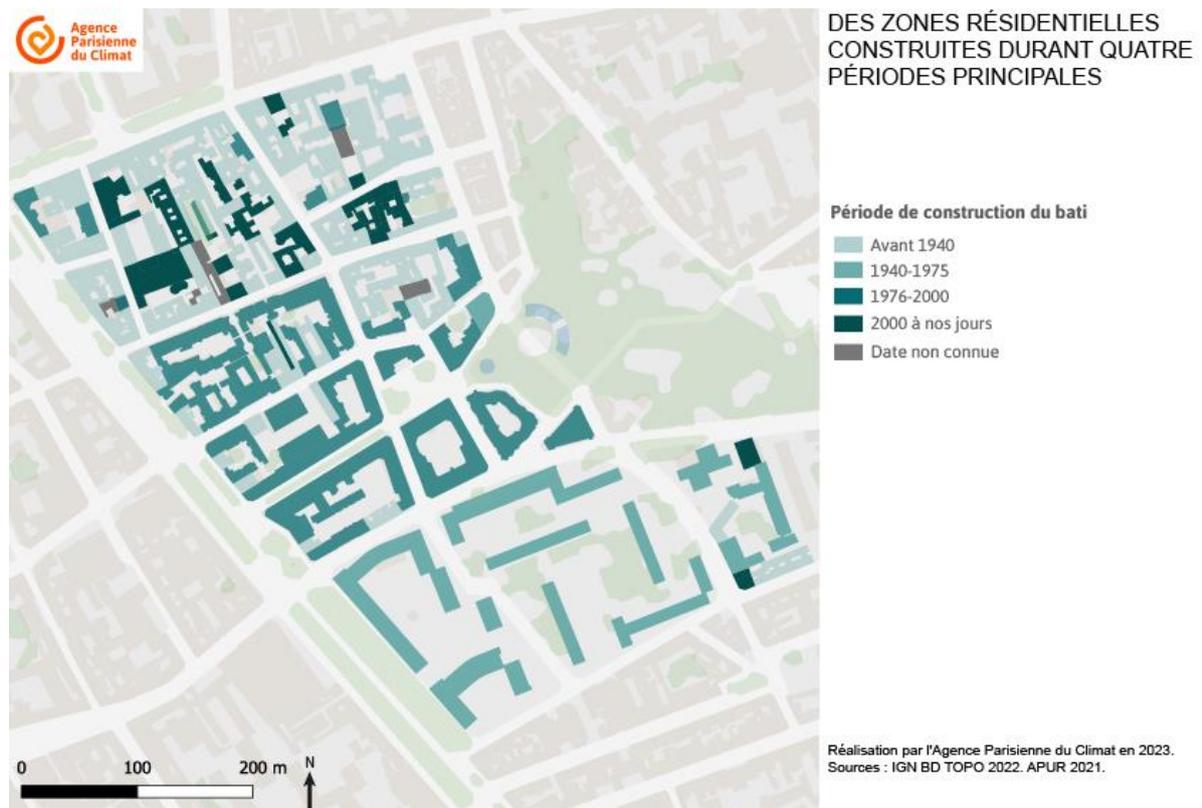


Paris Habitat, qui possède plus de 1 800 logements, dispose de patrimoine dans toutes les zones du Bas-Belleville, mais la majeure partie de son parc se situe au sud avec des grandes résidences, comme celle du Square du Nouveau-Belleville.

Le parc RIVP, environ 350 logements, est très localisé, sur l'îlot bordé par la rue Ramponeau au nord, la rue Bisson au sud, le boulevard de Belleville à l'ouest et la rue de Tourtille à l'ouest.

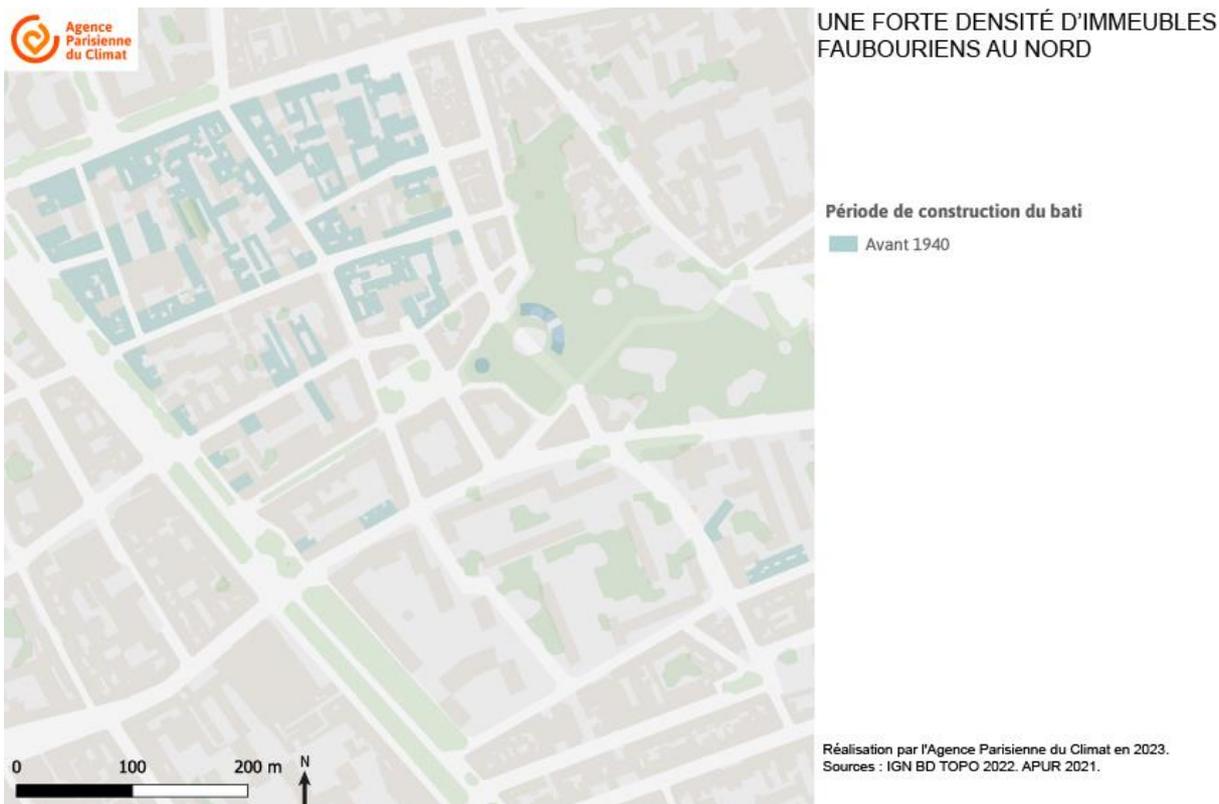
Enfin, le parc Elogie-SIEMP se situe principalement au nord du quartier, dans la zone plus ancienne (notamment rue Denoyez et rue de Tourtille), avec des bâtiments plus petits et une partie des immeubles en copropriété.

Typologies de construction



Sur les grandes périodes de constructions de bâtiment répertoriées à Paris, quatre sont particulièrement représentées :

- Les immeubles de type faubourien – 1801 à 1914 ;
- Les immeubles des 30 glorieuses – 1945 à 1975 ;
- Les immeubles d'après 30 glorieuses – 1976 à 1999 ;
- Les immeubles récents des années 2000.



Sur l'ensemble du parc de bâtiments on comptabilise 179 immeubles de type faubourien (style restauration), soit 47% des bâtiments du quartier, construits pour les classes populaires à l'époque. Ce sont des immeubles sur 4 à 5 niveaux avec des façades très sobres (plates et sans ornement). Les façades courantes sont construites en pierre de taille de forte épaisseur et des façades sur cours souvent en pan de bois avec remplissage. Ces bâtiments sont à l'origine nus d'isolation et donc très énergivore.

Les immeubles sont principalement localisés dans le nord-ouest du quartier, ceinturé par les rues de Belleville, Ramponeau, Julien Lacroix et le boulevard de Belleville.

On trouve également quelques immeubles d'avant 1800 pouvant correspondre au style Louis XVI (1760-1790) ou des immeubles du style révolution, d'architecture simple aux lignes droites avec quelques éléments décoratifs en façade.



Au sud du quartier, deux grands ensembles contrastent avec le nord : la résidence du square du Nouveau Belleville (Paris Habitat) et la résidence du Pressoir (copropriété) qui représentent 24% du parc de logement (1243 logements sur les 5209 du quartier). Ces tours et barres d'immeubles construites entre 1960 et 1970 concentrent ainsi de 1200 logements sur 26 bâtiments. La part de foncier non bâti est également importante offrant des espaces de circulation en cœur d'îlot importants.

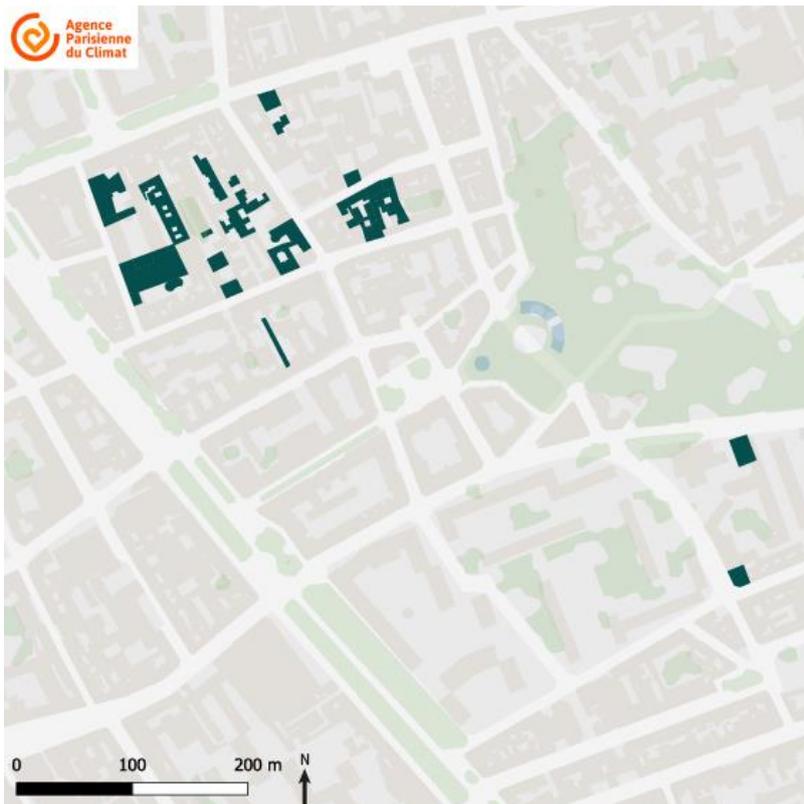
Ces immeubles sont faiblement isolés mais la compacité des bâtiments couplée à des systèmes de chauffage collectifs leur offre une meilleure performance énergétique que les immeubles faubouriens.



On distingue dans cette catégorie (82 bâtiments, soit 21% du parc du Bas-Belleville) deux types d'immeubles :

- Les immeubles d'après la période des 30 glorieuses (1976-1989), période de transition où il a fallu faire face au choc pétrolier. L'efficacité énergétique commence à être prise en compte dans les constructions (1^{ère} réglementation thermique) et le recours au chauffage électrique se généralise.
- Les immeubles de la dernière décennie du millénaire (1990-1999) avec l'application de la deuxième réglementation thermique étendue à tout type de bâtiments. Les murs sont doublés d'isolation, les fenêtres sont en double vitrage de seconde génération et les volets commencent à être isolant.

Les immeubles appartenant à cette catégorie sont principalement situés dans la partie centrale du quartier, avec une mixité de fonction plus prononcée : activité professionnelle principale, logements, administration. Une majorité de ces bâtiments est la propriété des bailleurs sociaux.



QUELQUES IMMEUBLES PLUS RÉCENT AU NORD DU QUARTIER

Période de construction du bâti

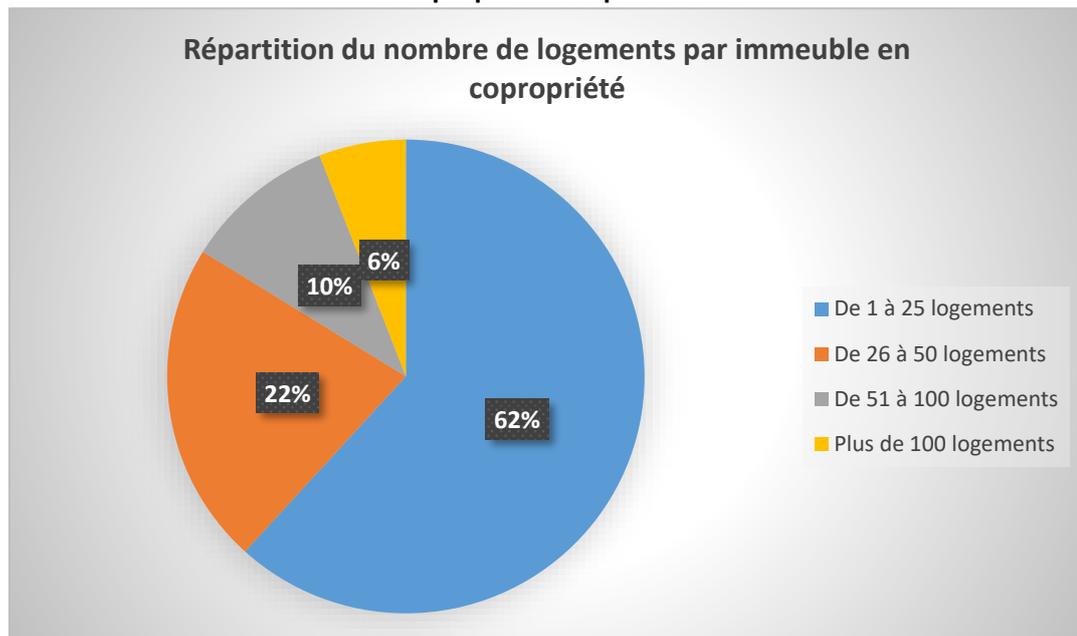
■ 2000 à nos jours

Réalisation par l'Agence Parisienne du Climat en 2023.
Sources : IGN BD TOPO 2022. APUR 2021.

Les immeubles les plus récents (49 bâtiments, soit 13% du parc) se situent dans le « quartier faubourien », principalement en remplacement des anciennes constructions qui ont été démolies. Là encore, on compte beaucoup d'immeubles d'habitat public.

Taille des immeubles

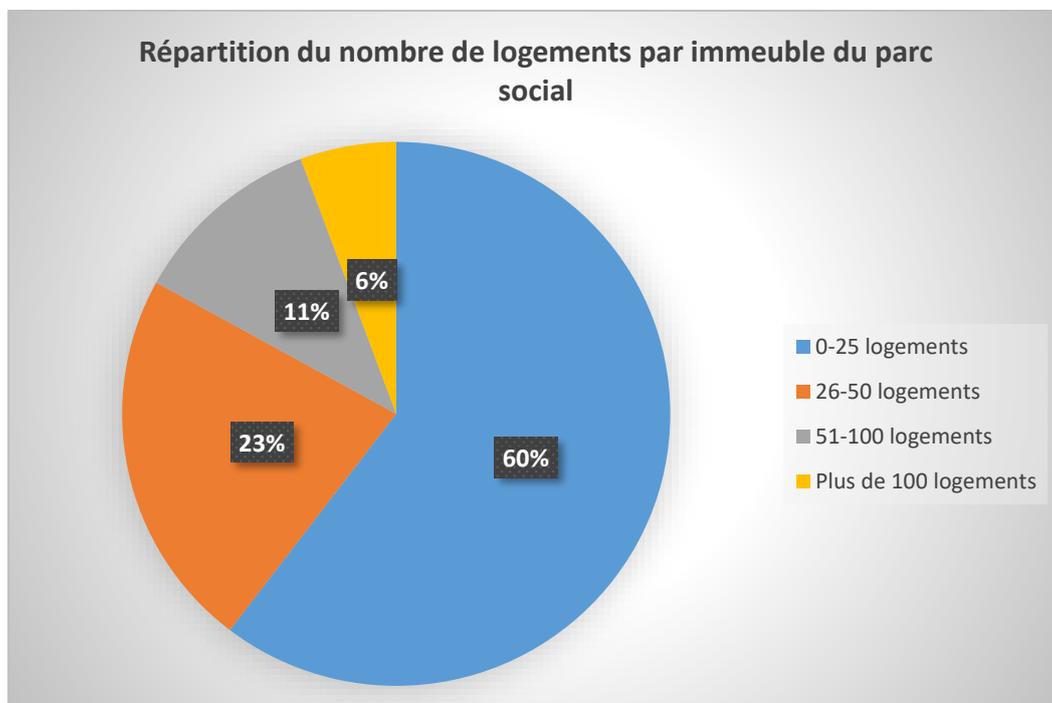
Des copropriétés de petite taille



Source : EnerSIG

La majorité du parc est composé de petites copropriétés : 62% des immeubles de copropriété présentent moins de 26 logements. On compte 32% de copropriété de moyenne taille (entre 26 et 100 logements) et 6% de grande taille (au-delà de 100 logements). A titre de comparaison les copropriétés parisiennes comptent en moyenne 29 logements (Source : Observatoire CoachCopro 2021).

Des logements sociaux également plus petits que dans le reste de Paris



Source : EnerSIG

Le parc de logements sociaux est légèrement plus homogène avec :

- 60 % de résidences de petite taille ;
- 34 % de résidences de taille moyenne ;
- 6 % de résidences de grande taille ;

En comparaison, pour tous les logements sociaux du territoire parisien, on compte :

- 52% de résidences de petite taille ;
- 34% de résidences de taille moyenne ;
- 14% de résidences de grande taille ;

Les logements sociaux du quartier du Bas-Belleville sont donc, dans leur majorité, plus petits que les logements parisiens, ce qui correspond à la typologie faubourienne d'une grande partie du quartier.

Mode de chauffage des copropriétés



On constate que 30 % des logements de copropriété (dont 20% provenant de la résidence du Pressoir) sont équipés d'un système de chauffage collectif contre 70 % en chauffage individuel. Ce chiffre s'explique par une part importante d'immeubles construits avant 1940 (40% de logements) où les systèmes de chauffage collectifs étaient peu répandus avec beaucoup de foyers individuels au bois ou au charbon. La taille des copropriétés est également à prendre en compte : nous avons vu que la majorité sont des petites copropriétés, où sont installés des générateurs individuels dans la plupart des cas.

Synthèse

Le quartier de Bas Belleville fait donc la part belle aux immeubles faubouriens, avec un parc relativement ancien et 72% de constructions antérieures à 1940. Les immeubles de logement sociaux du quartier ont été construits

à partir des années 1970, lors de la période des constructions massives de logements sociaux en France, en remplacement d'immeubles faubouriens. Le quartier est donc divisé en deux, avec au nord les immeubles faubouriens et au sud les immeubles datant des années 70. Ces deux sous-quartiers partagent des performances énergétiques très mauvaises et majoritairement des installations de chauffage individuel à fort impact carbone. Très peu de copropriétés disposent de chauffage collectif.

DIAGNOSTIC – Energie

Rappel des objectifs du plan climat sur l'énergie

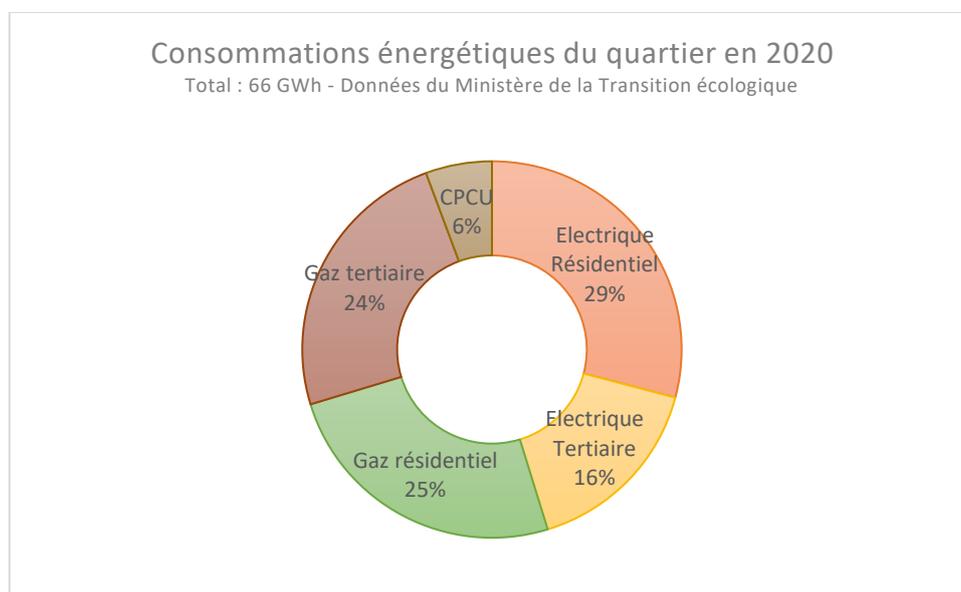
Mesures du plan climat 2017 – Energie

- Produire localement 20% d'énergies renouvelables en 2050. Ex : centrale solaire dans le parc floral du Bois de Vincennes (entre 5 000 et 10 000 m²) et puits géothermique à Bercy-Charenton.
- Créer de nouvelles coopérations entre territoires pour atteindre le 100% ENR en 2050. Ex : partenariats gagnants/gagnants entre les territoires urbains et ruraux.
- Réduire de 20% la précarité énergétique, via un Pacte territorial de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec les acteurs du territoire élaboré d'ici 2020

Mesure du plan climat 2017 – Rénovation énergétique

- Eco-rénover 1 million de logements parisiens et plus de 50 millions de m² de commerces, bureaux, hôtels, équipements publics d'ici 2050.
- Rénover les équipements publics les plus énergivores d'ici 2030 parmi lesquels 300 écoles, 40 collèges et 15 piscines, pour une diminution de 40% des consommations énergétiques du parc municipal.
- Créer des éco-quartiers neutres en carbone et résilients. Ex : Saint Vincent-de-Paul sera le premier projet urbain à objectif neutre en carbone.

Consommations énergétiques du quartier

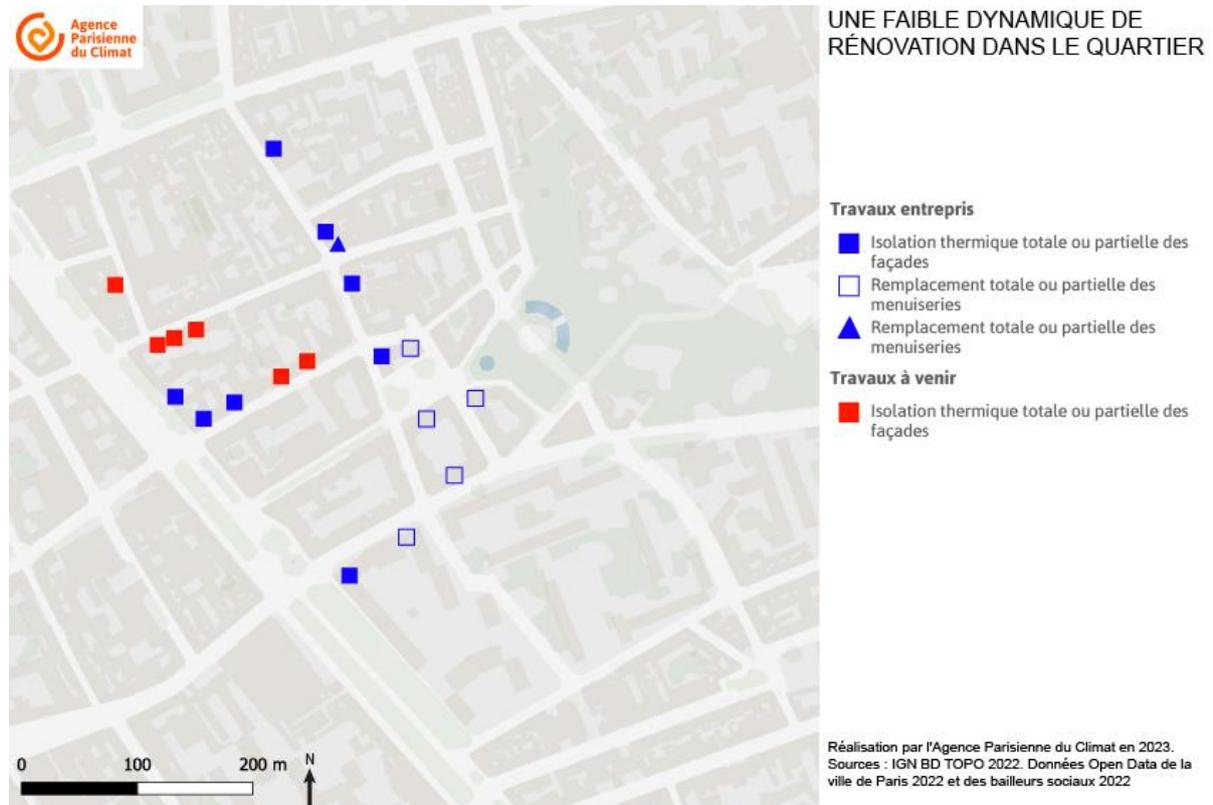


En analysant les données de consommations sur le quartier en 2020, disponible à l'échelle de l'IRIS, on constate la prédominance du gaz et de l'électricité dans les consommations énergétiques des habitants et des employés du quartier. Le gaz et l'électricité représentent en effet respectivement 49% et 45% des consommations énergétiques totales. Une grande part de gaz est utilisé en chauffage individuel. Les consommations sur le réseau de chaleur proviennent exclusivement du parc des bailleurs et de la piscine Alfred Nakache.

Il subsiste également une copropriété chauffée au fioul, recensée par l'Observatoire CoachCopro.

Dynamique de rénovation et potentiels

Dynamique de rénovation dans le quartier



A partir de la base de données des autorisations de construction et de rénovation (principalement des déclarations préalables et des permis de construire) ainsi que des données récupérées auprès des bailleurs sociaux, nous pouvons évaluer la dynamique de rénovation sur le quartier. Nous avons considéré les rénovations notables, c'est-à-dire avec au minimum une isolation des façades ou des menuiseries.

De 1987 à 2021, on dénombre 268 déclarations préalables ou permis de construire identifiées dont 13 notables avec avis favorables (qu'on suppose réalisés). Très peu d'actions de rénovation majeure sont observables dans le quartier. Nous n'avons constaté aucune rénovation globale dans le quartier via la plateforme Coachcopro.

La dynamique de rénovation est très faible sur le quartier. Depuis 2013, 21 copropriétés (1 731 logements) ont été rénovées globalement ou partiellement, avec seulement 8 isolations thermiques.

Projets de rénovation dans le parc social

On compte quelques projets de rénovation dans le parc social : du côté de la RIVP, ce sont les immeubles situés rue Bisson et rue Ramponeau qui seront rénovés d'ici 2023, ainsi que l'immeuble de la rue Denoyez.

Identification d'une zone de rénovation concertée

A partir des données de construction des bâtiments, des données sur les systèmes énergétiques et de la géographie des bâtiments on peut déterminer la ou les zones où les bâtiments peuvent être rénovés de façon concertée et mutualisée.

Nous fixons plusieurs caractéristiques limitantes pour obtenir la zone la plus favorable :

- Pas de rupture de terrain (grandes avenues, carrefour, rues opposées...)
- Typologies de bâtiments similaires (année de construction) ;
- Systèmes de chauffage similaires.

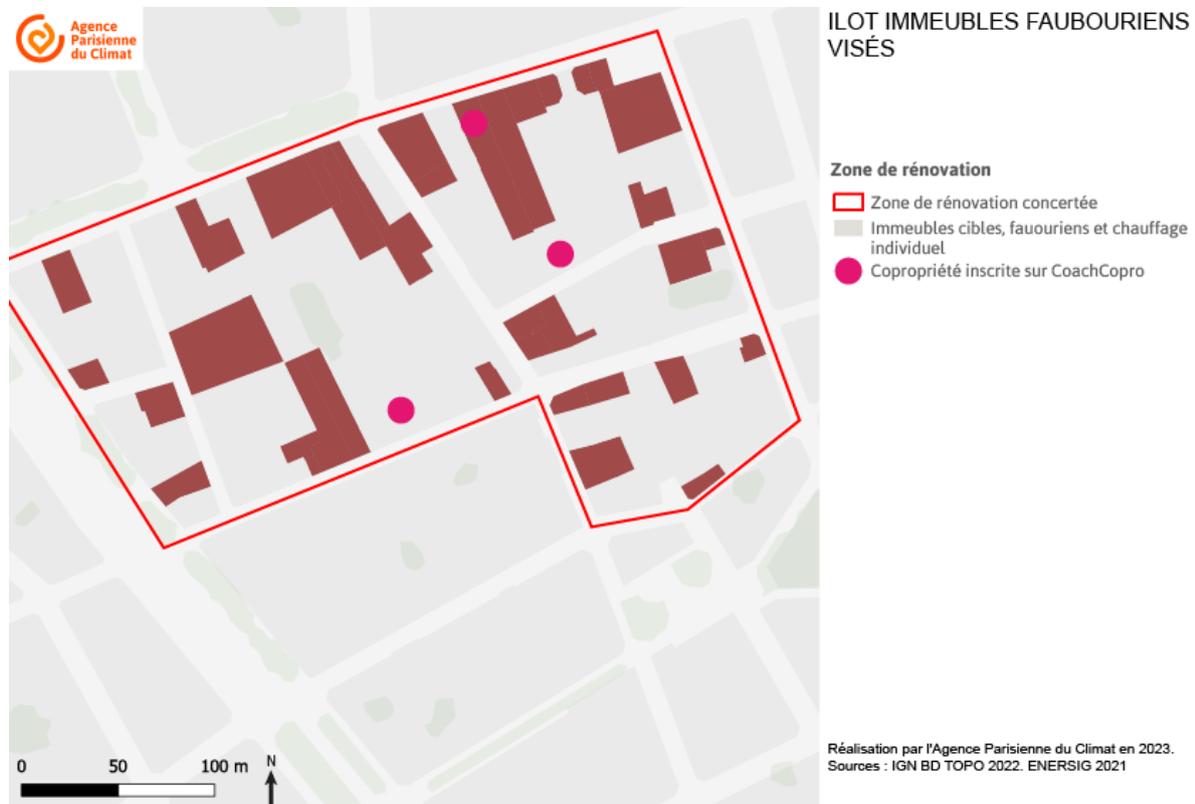
Le profil de copropriété le plus répandu est :

- Construction d'avant 1800 à 1914 (Faubourien) ;
- Mode de chauffage individuel ;
- Pas de rénovation identifiée.

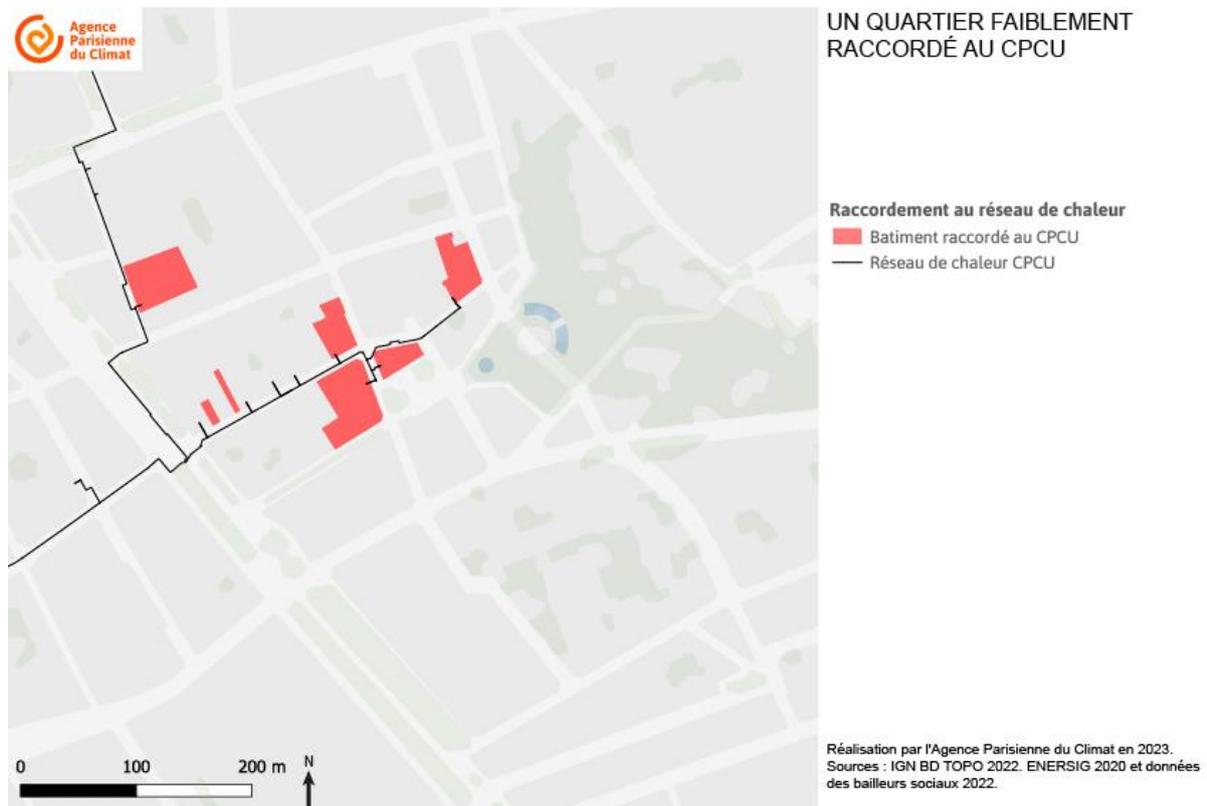
En appliquant les données du profil type, on obtient une potentielle zone de rénovation concertée au nord-ouest du quartier avec :

- 6 îlots ;
- 37 copropriétés (97 bâtiments) ;
- 908 logements.

Les immeubles repérés sont principalement de type faubourien, nécessitant une rénovation adaptée à l'époque de construction : sensibilisation aux travaux individuels, matériaux d'isolation adaptés, main d'œuvre qualifiée dans l'habitat ancien, etc. Les copropriétés sont toutes chauffées individuellement : les solutions de rénovation des systèmes de chauffage seront donc facilement répliquables et mutualisables.

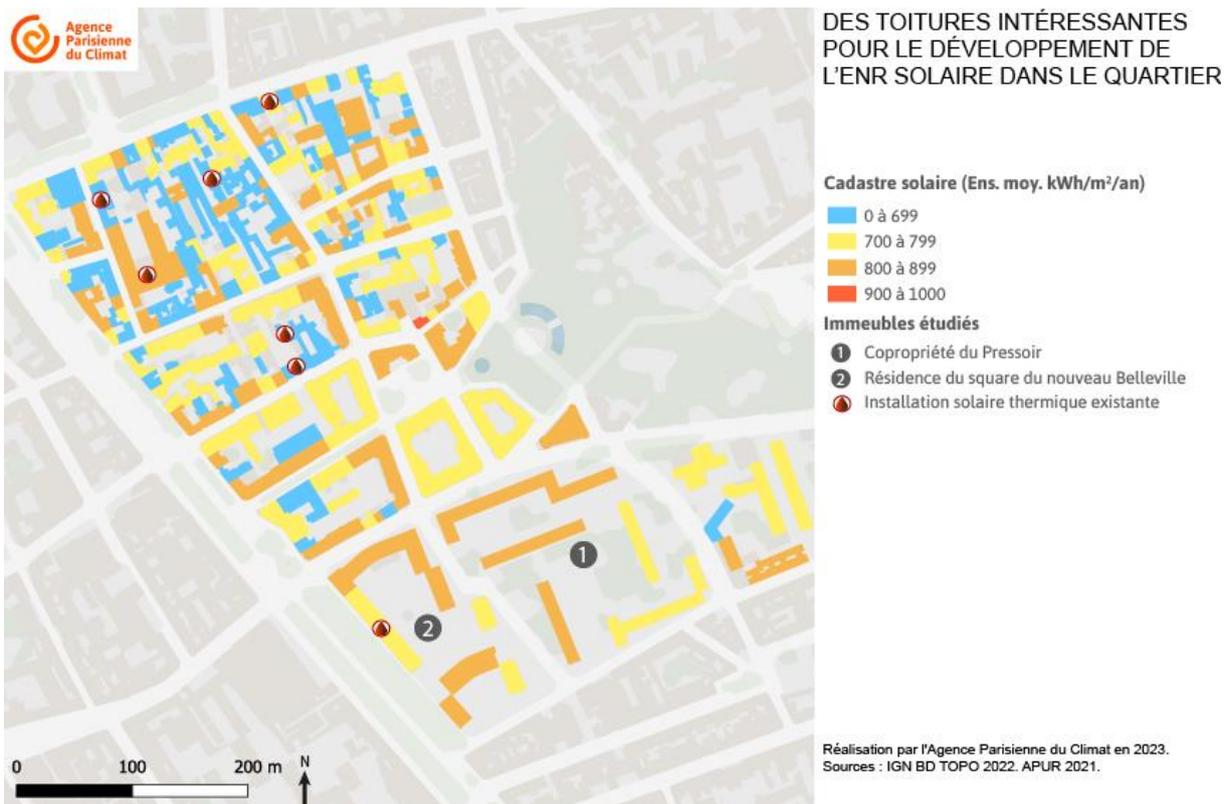


Potentiel d'augmentation de la part d'EnR



Les parcelles dont les bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur de la ville de Paris sont exclusivement dédiées à du parc de logements sociaux ainsi qu'à la piscine Alfred Nakache. De nombreuses parcelles pourraient rejoindre ce réseau pour bénéficier d'un système de chauffage plus économe et renouvelable.

Un bâtiment est estimé proche du réseau lorsque le réseau longe au moins en partie la parcelle du bâtiment. On compte à proximité du réseau 38 parcelles (500 logements) raccordables. Cependant, le potentiel de raccordement est faible sur les copropriétés car celles identifiées sont en chauffage individuel. Un raccordement demanderait dès lors un changement intégral du système de chauffage, très coûteux.



La carte ci-dessus est obtenue à partir des données de l'APUR, qui calcule les potentiels solaires à l'aide des paramètres suivants :

- L'orientation des toits ;
- L'inclinaison des toits ;
- Les potentiels ombrages (immeubles ou arbres).

Ce potentiel solaire moyen est calculé pour chaque bâtiment, en moyennant les potentiels de diverses zones de toitures plus ou moins propices. Ce potentiel est jugé favorable à partir de 900 kWh/m². Le cadastre solaire invite à mieux considérer l'usage possible de l'énergie solaire dans la ville, qu'il soit thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour la production d'électricité). **Il est toutefois important de comprendre que cette représentation cartographique illustre des moyennes d'énergie solaire reçue sur toute une toiture : des potentiels moyens faibles n'invalident toutefois pas la pose de panneaux sur certaines zones de toiture les plus ensoleillées.** Il est de toute façon inenvisageable d'équiper entièrement une toiture de panneaux ; l'analyse des zones les plus propices doit donc se baser sur un arbitrage entre la taille de surface de toiture disponible et les potentiels de la toiture.

Le quartier du Bas-Belleville dispose de 66 toitures avec un potentiel moyen supérieur à 800 kWh/m²/an. Ces toitures représentent 22 300 m² de surface, réparties dans l'ensemble du quartier, mais avec des zones plus intéressantes au sud de l'îlot, notamment les grands ensembles de la Résidence du Nouveau-Belleville et de la Copropriété du Pressoir qui disposent de grandes toitures à bon potentiel.

On peut, pour se représenter les potentiels de production, calculer le potentiel de production électrique si on installait des panneaux photovoltaïques sur toutes les zones de toiture où l'ensoleillement dépasse les 900 kWh/m²/an, ce qui représente 27 530 m² de toiture. En prenant comme hypothèse un rendement des panneaux de 15%, on obtient une estimation de rendement de 3,87 GWh par an, soit la consommation annuelle de 828 foyers français¹. Si on installait ces panneaux photovoltaïques sur toutes les surfaces supérieures à 1000

¹ D'après une consommation moyenne par foyer de 4 679 kWh par an, estimée par la Commission de régulation de l'énergie en 2016.

kWh/m²/an, ce qui représente 10 465 m² de toiture, on obtiendrait une production annuelle de 1,57 GWh, soit la consommation de 335 foyers.

Deux des adresses précédentes sont remarquables pour leur potentiel solaire :

1. **La copropriété du Pressoir** présente à elle seule 2 871 m² de surface sur ses toits avec un potentiel de production supérieur à 900 kWh/an, pour un potentiel de production de 0,47 GWh **Erreur ! Signet non défini.** par an, soit près de 32% de sa consommation électrique annuelle. Si on installait des panneaux solaires uniquement sur les zones de toiture avec un ensoleillement supérieur à 1000 kWh/m²/an, soit 659 m² de toiture, la production serait tout de même de 0,1 GWh **Erreur ! Signet non défini.** par an environ.
2. **La résidence du Square de Belleville** est également un îlot intéressant, qui dispose déjà de panneaux solaires thermiques sur son immeuble longeant le boulevard de Belleville. Si on omet ce bâtiment déjà équipé, il reste 1 770 m² de toiture au potentiel solaire supérieur à 900 kWh/m²/an, pour un potentiel de production annuelle de 0,25 GWh **Erreur ! Signet non défini.**, soit 32% de sa consommation électrique annuelle. En équipant uniquement les surfaces les plus ensoleillées, soit 1319m², on pourrait produire 68 MWh par an, ce qui représente tout de même la consommation de 15 foyers.

La totalité des panneaux solaires installés sur le quartier correspondent à des panneaux solaires thermiques mis en place par les bailleurs sociaux, mais nos entretiens avec ceux-ci suggèrent que tous ne sont pas actuellement en fonctionnement nominal.

Synthèse

La dynamique de rénovation des bâtiments du quartier dans sa globalité a été, jusqu'à maintenant, très faible. Au nord du quartier, les similarités entre bâtiments faubouriens (chauffage individuel, bâtiments construits au XIX^{ème} siècle) rendent possible la création d'une zone de rénovation concertée, ou mutualisée, pensée afin de diminuer les coûts.

Au sud du quartier, si des possibilités de rénovation existent, il faut également souligner la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques sur les toitures des grandes copropriétés, avec un potentiel de production relativement élevé. Un des toits de la Résidence du Square du Nouveau-Belleville en est déjà équipé, ce qui pourrait constituer un élément pour convaincre d'engager de nouvelles installations si le retour d'usage est positif.

DIAGNOSTIC : Îlot de Chaleur Urbain (ICU) et végétalisation

Rappel des objectifs du plan climat

Le Plan Climat a fixé plusieurs objectifs pour 2030 et 2050, qui ont été révisés et complétés lors de la nouvelle mandature. L'objectif annoncé était d'augmenter de 2% l'indice de canopée. Christophe Najdovski, l'adjoint en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale, a annoncé en 2020 un objectif de 170 000 arbres plantés (en plus des 200 000 actuels) et 100 hectares débitumés pour 2026. La Mairie prévoit la plantation de cinq forêts urbaines ainsi que d'une centaine de rues « Oasis », la densification des bois de Vincennes et de Boulogne, et la végétalisation des talus du boulevard périphérique. Le plan arbre publié en octobre 2021, la Ville prévoit notamment de planter 170 000 arbres supplémentaires d'ici 2026.

Avec son Plan Biodiversité de 2018, la Ville s'est engagée à atteindre l'objectif de 40% du territoire en surfaces perméables végétalisées, et à renforcer le maillage écologique de la Trame verte et bleue de Paris.

La politique de végétalisation de la Ville s'appuie notamment sur le permis de végétaliser, un dispositif qui permet aux parisiennes et aux parisiens de jardiner dans l'espace public, participant à maillage territorial très rapproché.

La ville met également à disposition 148 jardins partagés et a lancé le programme des Parisculteurs. Les Parisiens peuvent également découvrir le patrimoine arboré de la ville grâce à un [outil de géolocalisation](#) développé par le service de l'arbre et des bois, comme prévu dans le Plan Climat qui prévoit que des massifs d'arbres pourront constituer un canevas de petites forêts urbaines d'ici 2050.

Selon le Plan Climat, les toits parisiens qui ne pourront pas héberger des panneaux photovoltaïques ou de l'agriculture urbaine devront être végétalisés ou repeints pour réfléchir la lumière, afin de limiter les effets d'îlots de chaleur urbains.

En matière d'îlots de fraîcheur, une carte en ligne et une application mobile ont été créées, conformément au Plan Climat, pour les recenser en temps réel (musées, piscines, espaces végétalisés...). 300 supplémentaires devraient être créés ou rendus accessibles d'ici 2030, en plus des 700 existants en 2018, et aucun parisien ne devrait être à moins de 7 minutes de marche d'un îlot de fraîcheur dès 2020. Le Plan Climat prévoit également de généraliser les « cours d'école oasis ».

Chiffres disponibles en lien avec les objectifs

Objectifs chiffrés du Plan Climat (pour 2030) :

- Augmenter de 2% l'indice de canopée, soit environ +20 000 arbres ;
- Au moins 300 îlots et parcours de fraîcheur seront créés ou rendus accessibles au public à Paris (regarder sur Paris.fr) ;
- Atteindre 40% du territoire en surfaces perméables végétalisées.

Annonces pour la mandature :

- Plantation de 5 forêts urbaines ;
- Densification et agrandissement des bois de Vincennes et de Boulogne ;
- Transformation du boulevard périphérique en forêt circulaire ;
- Création d'une centaine de rues « Oasis » ;
- Plantation de 170 000 arbres (200 000 actuellement) ;
- 100 hectares débitumés d'ici 2026 ;
- Le plan arbre publié en octobre 2021.

Caractéristique des îlots de chaleurs et vulnérabilité

Pour renseigner les effets d'îlot de Chaleur Urbain (ICU), l'Institut Paris Région a développé deux applications. La première, « Chaleur en ville », détaille les propriétés des îlots à l'origine de l'ICU. La seconde, MapICU, aide à élaborer des diagnostics de vulnérabilité et les recommandations associées, à travers une cartothèque des zones les plus vulnérables à l'ICU et une carte des registres de solutions d'adaptation adaptées à chaque îlot. Si ces données sont utiles pour faciliter le diagnostic détaillé des quartiers d'expérimentation, il est bon de préciser qu'il s'agit d'interprétations de paramètres, récoltés à partir de bases de données qui ont leurs limites, à une échelle régionale. Elles ne peuvent donc pas se substituer à un travail approfondi à l'échelle de l'îlot mais livrent quelques renseignements et des pistes de réflexion.

Le diagnostic de vulnérabilité des îlots est détaillé en quatre cartes :

- L'amplification de l'aléa « vague de chaleur » par effet d'ICU diurne et nocturne ;
- La sensibilité des biens et des personnes à la chaleur diurne et nocturne ;
- La difficulté à faire face (ressources individuelles des usagers, carence en espaces verts, accès aux soins, etc.) diurne et nocturne ;
- La vulnérabilité : synthèse des 3 premières cartes.

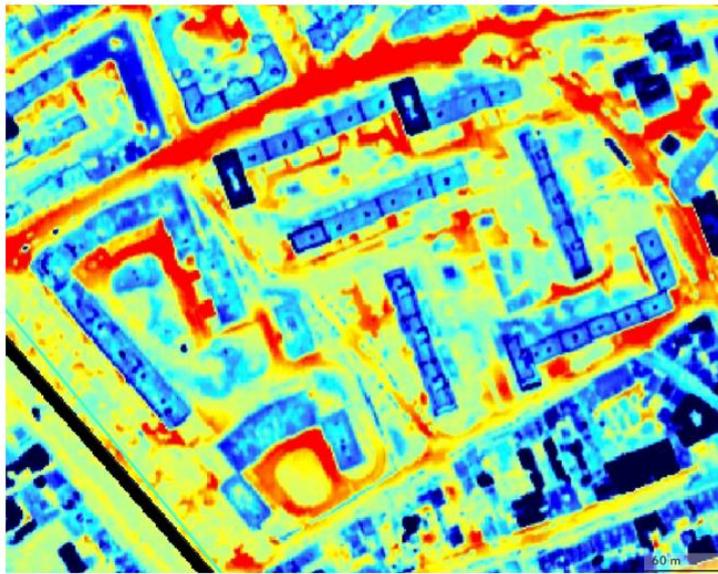
L'étude des propriétés de l'îlot responsables de l'effet de chaleur (nombre de surfaces bâties, ventilation de l'îlot, imperméabilisation des sols, hauteur du bâti, taux de végétation haute, etc.), conduisent à 4 catégories d'îlots selon leur forme urbaine respective :

- Ensembles d'immeubles compacts ;
- Ensembles d'immeubles espacés ;
- Ensembles de tours espacés ;
- Arbres épars.

On remarque que les ensembles d'immeubles compacts ont une amplification moyenne de la chaleur en journée (en période de vague de chaleur) qui s'intensifie en fin de journée pour devenir forte la nuit. Les ensembles d'immeubles et de tours espacées (résidences du Square du Nouveau-Belleville et du Pressoir), en jaune sur la carte ci-dessus, ont une amplification moins forte à l'effet de chaleur : faible la journée et moyenne la nuit. Cette différence s'explique par une importante part de surfaces non bâties perméables (espaces végétalisés), un taux de végétation plus élevé ainsi qu'un meilleur écoulement de l'air au sein de l'îlot, grâce à l'espace disponible entre les bâtiments.

Les zones d'arbres épars (en jaune clair et gris sur la carte ci-dessus) correspondent aux parcs, espaces arborés distingués en un seul îlot. Le jardin de Pali-Kao grisé sur la carte est présenté comme un espace de rafraîchissement nocturne contrairement au Parc de Belleville (au-dessus) qui présente une faible amplification de la chaleur. Cette différence s'explique par un taux de végétation haute plus forte : 46% contre 24%. La présence d'arbres de grandes hauteurs est donc prépondérante à la formation d'un îlot de fraîcheur.

Thermographie des résidences du square du Nouveau-Belleville et du Pressoir



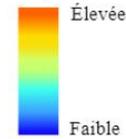
Thermographie aérienne

Info 

Source(s) : Aerodata - Mairie de Paris, 2016

Thermographie aérienne la nuit du 16 août 2016

Température rayonnée



— Limites d'arrondissement/commune

— Limites de territoire

— Arrondissement sélectionné

Source : *Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris*

L'imperméabilité des sols avec enrobé accentue fortement l'effet d'îlot de chaleur dans l'espace public mais aussi en cœur d'îlot. La thermographie ci-dessus illustre bien ce propos, on distingue clairement à gauche de la photo la voie bitumée du square de Belleville.

La sensibilité des populations du quartier, principalement impactée par l'âge, est particulièrement marquée sur les grands ensembles du sud (Square de Belleville et résidence du Pressoir) avec des populations âgées qui sont très sensibles aux effets d'îlot de chaleur la nuit. Pour l'ensemble de la zone, la difficulté à faire face aux vagues de chaleur (faibles ressources individuelles des habitants, carence en espaces verts, accès aux soins, etc.) est moyenne.

En définitive, en cumulant l'ensemble des données, le quartier bâti du Bas-Belleville présente une vulnérabilité moyenne-forte en journée, hormis la résidence du Pressoir et un immeuble de logements sociaux rue des Couronnes, moyennement vulnérables. Le quartier présente une vulnérabilité nocturne forte dans la quasi-totalité des cas. Les résultats observés montrent que les propriétés intrinsèques des bâtiments et des espaces non bâtis jouent un rôle important dans la vulnérabilité des îlots. L'adaptation des bâtiments et des espaces est une priorité.

Etat des lieux de la végétation à Belleville

Bas-Belleville : un quartier minéral contrasté



Source : Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris

La végétation dans le quartier est contrastée : le Parc de Belleville et le jardin de Pali-Kao constituent les seuls espaces publics à proximité avec une part de végétation notable (>30%). Le Parc de Belleville est un îlot de fraîcheur stratégique pour l'ensemble du quartier de Belleville. Le reste du quartier est très minéral, les espaces privés présentant en moyenne peu de végétation. On note néanmoins que la copropriété du Pressoir possède de beaux espaces végétalisés en cœur d'îlot.

La végétalisation de l'espace public

Le Parc de Belleville : un îlot végétal au cœur d'un quartier très minéral

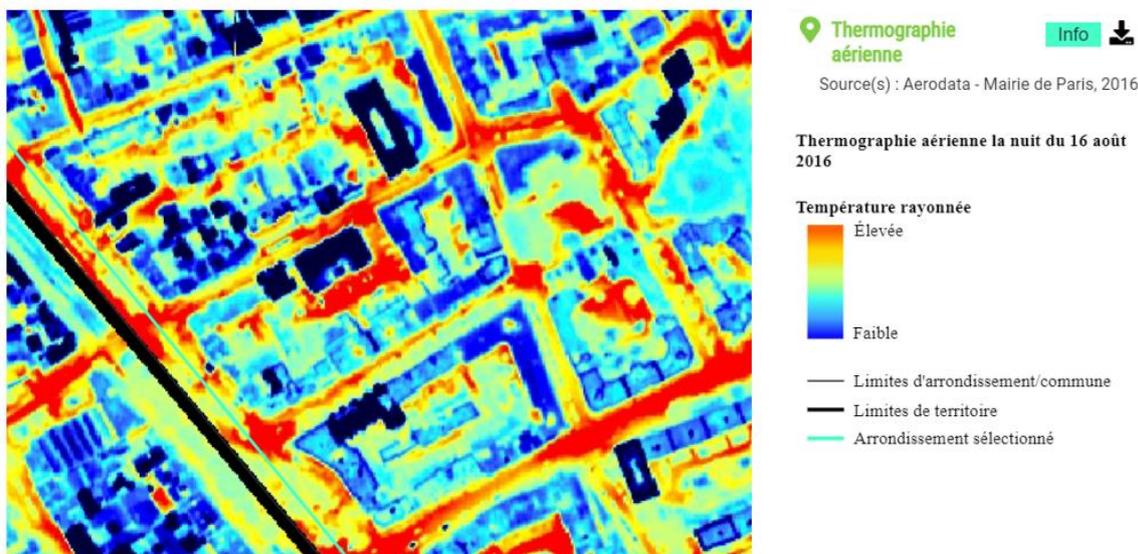


Source : Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris

Le quartier Bas-Belleville est moyennement arboré le long des axes de circulation : on compte 325 arbres, en majorité des sophoras, principalement des arbres d'alignement le long du boulevard de Belleville, de la rue de Pali Kao, de la rue Bisson, de la rue Vilin et d'une partie la rue des Couronnes. On note également la présence de jeunes arbres entourant la place Alphonse Allais et d'arbres fruitiers dans le jardin Pali-Kao.

La thermographie ci-dessous rappelle que les axes de circulation, compte tenu des aménagements passés, sont des espaces inconfortables et inadaptés en période de vague de chaleur. La désimperméabilisation et la plantation d'arbres doivent permettre de rendre ces espaces plus agréables. On constate des températures importantes le long du boulevard de Belleville et aux intersections des rues perpendiculaires, le long de la rue Ramponeau et la rue des Couronnes.

Thermographie du secteur central du quartier



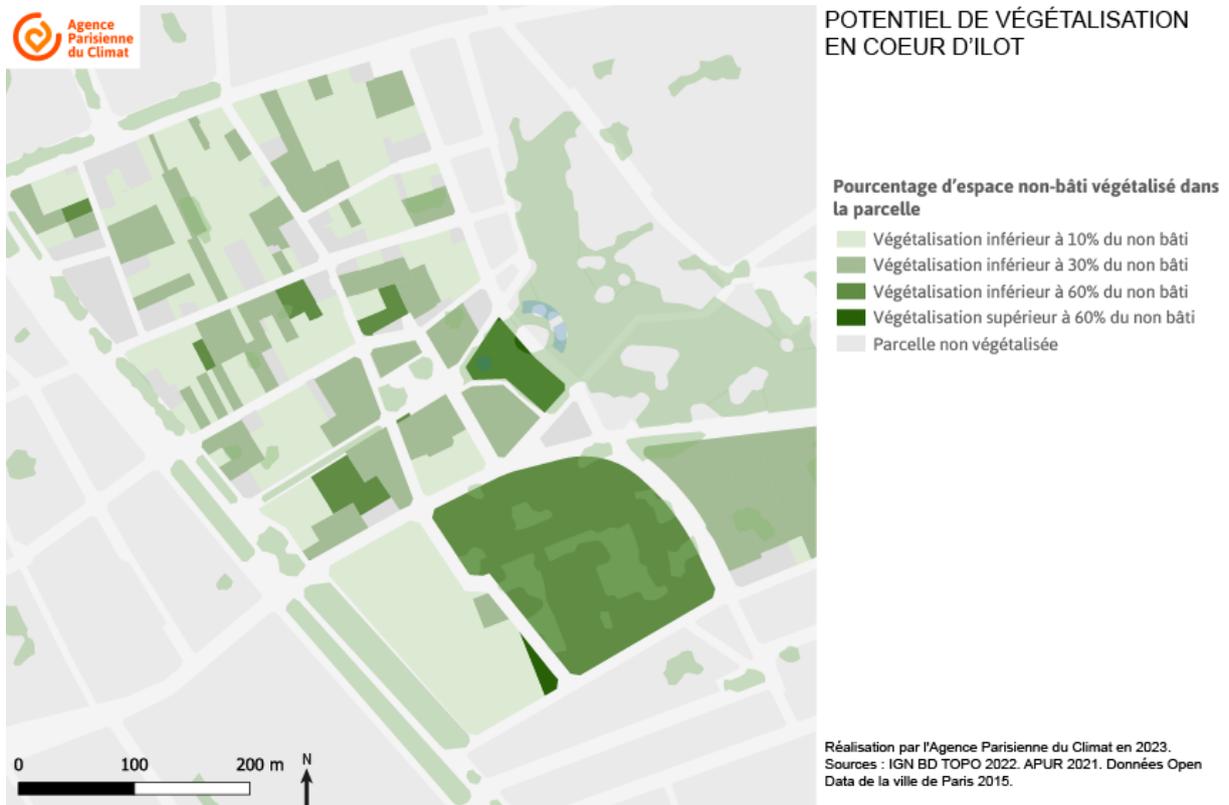
Source : *Le diagnostic territorial du PLU – APUR/ Ville de Paris*

Le boulevard de Belleville est considéré par l'APUR comme une section d'un corridor potentiel de biodiversité (sous trame arborée continue), reliant La Villette au Cimetière du Père Lachaise. S'inscrivant dans une centralité urbaine, les arbres y sont soumis à de nombreuses pressions (piétinement, détritus, pollutions...) qui doivent être apaisées et requièrent donc une attention particulière.

L'APUR a identifié la voie entourant le Square du Nouveau-Belleville parmi les voies larges non plantées, propices à la double plantation d'arbres d'alignement de grand développement, qui pourraient « devenir à court terme des corridors fonctionnels et des lieux de grande qualité paysagère et urbaine ». Une portion de la rue de Belleville (entre la rue de Tourtille et la rue Julien Lacroix), le début de la rue des Couronnes et la rue Julien Lacroix seraient propices à une plantation unilatérale, qui pourrait représenter une plus-value importante tant du point de vue paysager que pour limiter les îlots de chaleurs et participer au maillage écologique dans le tissu urbain dense.

Dans l'ensemble, le potentiel de végétalisation de l'espace public du quartier de Bas-Belleville reste faible. La plupart des rues sont étroites, tandis que les rues les plus larges sont déjà arborées (Boulevard de Belleville, rue de Pali-Kao...). Il n'existe ainsi aucune voie de plus de 19 mètres de large non plantée dans le quartier (voir à ce propos l'étude de l'APUR « Espaces publics à végétaliser »).

Axe incontournable pour le rafraîchissement du quartier : la végétalisation des cœurs d'îlots

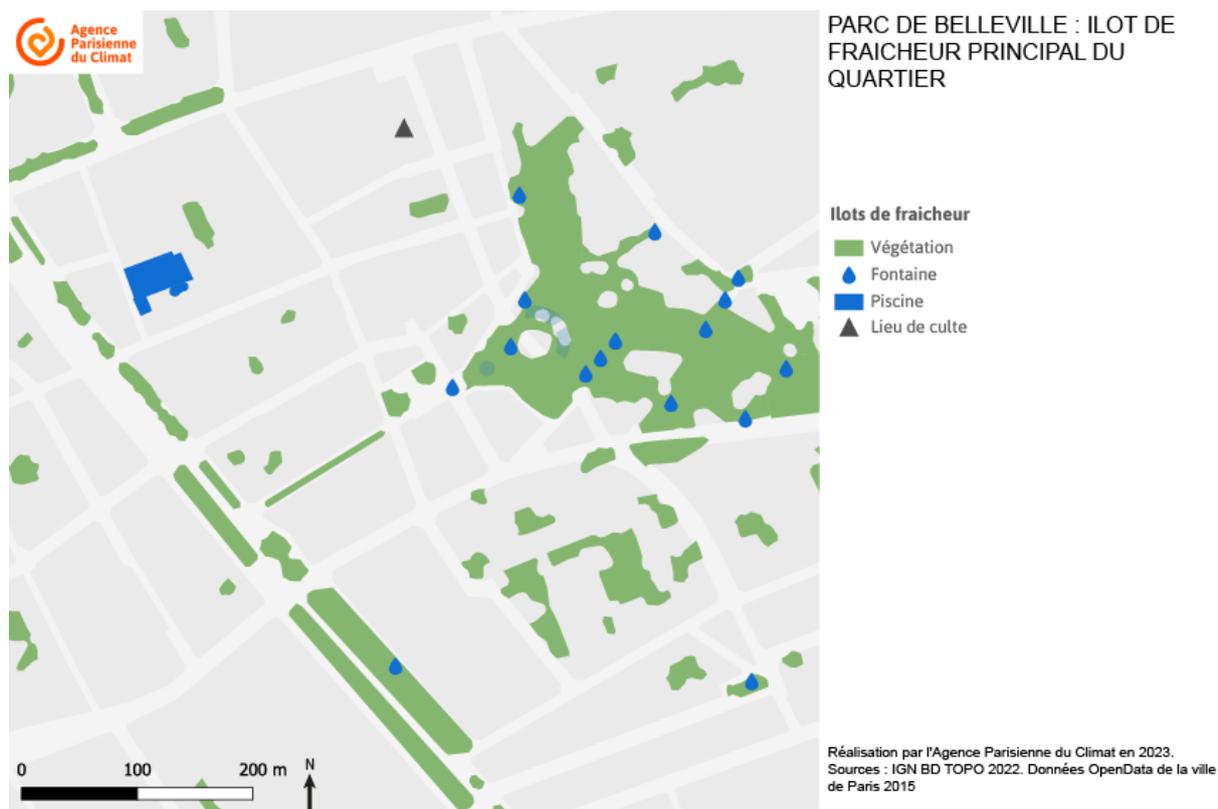


En recoupant les données de végétalisation de Paris avec les données de construction de l'APUR, il est possible de dresser une première approche des potentiels de végétalisation en cœur d'îlot dans le quartier. La zone du Bas-Bellemeville présente en effet un nombre important d'espaces non bâtis faiblement végétalisés (<20%), notamment en copropriété et sur les parcelles de logements sociaux. La végétalisation de ces cœurs d'îlots est un levier stratégique pour créer des îlots de fraîcheur et de tranquillité pour tous les usagers.

La zone faubourienne se décompose en nombreuses petites parcelles disposant de cours d'immeubles végétalisables. La zone sud, bien que déjà davantage verdie, dispose de grands espaces encore imperméabilisés. En recensant toutes les parcelles avec plus de 500 m² de surface imperméabilisée non bâtie, on note ainsi plusieurs zones à potentiel :

- Le parking situé à l'ouest de Place Alphonse Allais, utilisé par Paris Habitat qui dispose de locaux d'activité sur la zone ;
- La Résidence du Nouveau-Bellemeville, également propriété de Paris Habitat, ainsi que la parcelle au sud, une copropriété très minérale ;
- La Résidence du Pressoir, déjà très végétale mais qui dispose encore de plusieurs dalles de béton en son sein ;
- L'école Pali-Kao et le l'école élémentaire Julien Lacroix dont les cours restent encore très bétonnées.

Repérage des parcours et îlots de fraîcheur locaux



Le Parc de Belleville et le jardin Pali-Kao représentent le principal îlot de fraîcheur jouxtant le quartier. Cet îlot offre des espaces verts partiellement ombragés avec un nombre important de fontaines réparties sur toute sa surface. On déplore l'absence ou presque de fontaine et de brumisateurs sur l'ensemble du Bas-Belleville. Néanmoins le quartier dispose de plusieurs points de fraîcheur : la piscine Alfred Nakache, l'Eglise Protestante Unie de Belleville, ainsi que l'Eglise Notre-Dame-de-la-Croix, à proximité du quartier.

Le principal écueil reste l'absence de lien entre ces différents espaces de fraîcheurs afin de créer à la fois des « parcours fraîcheurs » mais également des corridors de biodiversité pour les végétaux et animaux peuplant la zone.

Si le Parc de Belleville et le boulevard de Belleville, dans une moindre mesure, apparaissent comme les îlots de fraîcheur centraux du quartier, la disposition des espaces verts dans le quartier reste encore trop parsemée. Certaines rues étroites ne permettent pas d'envisager de grands espaces désimperméabilisés, mais l'APUR, dans son étude « Espaces publics à végétaliser à Paris » datant de juin 2020, relève quelques voies dont la végétalisation permettrait de maximiser la biodiversité des environs et de créer des parcours de fraîcheur.

Il s'agit notamment des voies à proximité d'espaces verts privés au sud du quartier (Rue du Pressoir et Rue des Maronites) et en bordure du parc de Belleville. Le verdissement de ces espaces permettrait d'assurer la continuité écologique des espaces verts et la création de corridors de biodiversité.

L'APUR souligne également l'existence d'une voie de faubourg, la rue des Couronnes, qui pourrait faire l'objet d'un programme de végétalisation afin de lier le boulevard et le parc de Belleville. Les rues de faubourg sont les rues ayant structuré l'urbanisation du Paris « pré-haussmannien », ayant la particularité d'être de grands axes de circulation et de relier le centre de Paris aux communes riveraines. Elles sont généralement dépourvues de végétation et constituent un potentiel intéressant pour renforcer la place de la nature en ville, ne serait-ce que par des plantations unilatérales.

Initiatives locales

- **Le Jardin partagé du Bas-Belleville** a été inauguré en 2013 par [La maison du bas Belleville](#), un établissement de l'association Crescendo. Il est situé au bord du Parc de Belleville dans le 20ème. Il est doté de bacs de culture, il permet aux habitants et écoles de pratiquer le jardinage en pleine ville. C'est donc également dans une visée éducative que s'inscrit ce jardin partagé, ouvert à tous.
- **Le permis de végétaliser** : est un dispositif lancé en 2015 qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public, de préférence en pleine terre pour contribuer à verdir la ville de Paris. 4 permis de végétaliser ont été demandés dans le périmètre du quartier. *Source* : [Végétalisons Paris](#)

Synthèse

Le quartier de Bas-Belleville apparaît, à l'image de la ville de Paris, comme particulièrement vulnérable aux épisodes de fortes chaleurs, avec des surfaces imperméables qui stockent la chaleur du soleil la journée et contribuent à rendre la température anormalement élevée durant les nuits d'été.

La répartition actuelle des zones de végétation dans le quartier permet d'envisager différentes options pour réduire la vulnérabilité du territoire face aux épisodes de grande chaleur. La végétalisation du bâti, notamment dans les parcelles les plus minérales ainsi que le verdissement des avenues contingentes aux espaces verts constituent une première piste de travail.

D'autres solutions existent, notamment la récupération de l'eau en pied d'immeuble, la végétalisation de façade et de toiture, ou la pose de protections solaires artificielles (ombrières ou pergolas). Les travailleurs, populations sensibles et les logements suroccupés doivent faire l'objet d'une attention particulière lors des vagues de chaleur et sont des témoins de choix pour les enquêtes de terrain relatives à ces sujets. Enfin, de nouveaux dispositifs peuvent également être une piste de réflexion, comme les projets de cours oasis dans les écoles. Il s'agit également de stimuler les initiatives locales, à l'image du jardin partagé créé par l'association Crescendo.

DIAGNOSTIC – Gestion des déchets et valorisation

Etat des lieux

Des équipements bien répartis dans le quartier pour la collecte des déchets



Le 20^e arrondissement affiche un ratio de déchets produits par habitant inférieur à la moyenne parisienne (310kg/hab./an contre 415 en moyenne à Paris en 2019). Avec une déchèterie, deux recycleries ainsi que d'autres lieux dédiés au réemploi et à la réparation, il figure parmi les arrondissements les mieux dotés en infrastructures dédiées. C'est aussi celui où le nombre de composteurs à biodéchets en pied d'immeuble est le plus élevé avec plus de 100 installations recensées.

Sur la zone on recense :

- 9 composteurs de biodéchets en pieds d'immeuble ;
- 9 colonnes à verre ;
- Un marché avec collecte des biodéchets ;
- 1 composteur collectif de proximité.

A l'image du 20^{ème} arrondissement, le quartier du Bas-Belleville est bien équipé pour la gestion de ses déchets en termes d'installations ou de services sur la zone et à proximité.

Néanmoins avec la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020, la collecte et la valorisation des biodéchets devra s'intensifier pour devenir une pratique courante :

« Au plus tard le 31 décembre 2023, l'obligation de tri à la source/collecte sélective et la valorisation des biodéchets s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. »

Article L.541-21-1 du code de l'environnement, issu de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020

Synthèse

Si le quartier reste relativement bien équipé pour le traitement des déchets conventionnels, il convient de développer davantage la possibilité de compostage des biodéchets, en installant de nouveaux composteurs collectifs et performants. Cela s'inscrit dans la stratégie de valorisation des biodéchets de la ville de Paris.

De manière plus générale, il faut souligner l'importance de disposer dans le quartier non seulement de sites de collectes de déchets variés, mais également d'encourager la pratique du zéro déchet, par exemple en sensibilisant aux bonnes pratiques, en développant, lorsque cela est possible, les consignes (notamment pour le verre), la réduction des emballages ou encore la mise en commun et le partage de certains équipements.

DIAGNOSTIC - Mobilité

Rappel des objectifs du plan climat sur la mobilité

D'ici 2050, « Paris souhaite achever la transition entre l'ère de la voiture individuelle polluante et celle des modes de transport propres, actifs et partagés ».

Voiture

Le Plan Climat de la Ville de Paris a fixé l'objectif du zéro diesel d'ici 2024 et du zéro véhicule essence à Paris horizon 2030. Une Zone à Circulation Restreinte (ZCR), désormais appelée Zone à Faibles Emissions (ZFE), a été mise en place dès 2017 pour limiter progressivement l'accès de Paris intramuros aux véhicules polluants identifiés par des vignettes Crit'Air. Depuis le 1^{er} juin 2021, les véhicules catégorisés Crit'Air 4, soit les voitures diesels immatriculées avant le 1^{er} janvier 2006 et les deux-roues motorisés d'avant juillet 2004, ne peuvent plus rouler dans la zone. La Ville de Paris et le Métropole mettent en place plusieurs [aides](#) pour accompagner cet objectif.

Les zones 30 recouvrent depuis le 1^{er} août 2021 l'ensemble du territoire à l'exception de quelques grands axes, pour augmenter la sécurité et réduire le bruit.

La Ville souhaite développer les mobilités partagées avec son offre d'autopartage en boucle avec Mobilib'.

Vélo

La Ville de Paris continue d'œuvrer pour une ville 100 % cyclable d'ici 2024, en adaptant l'espace public aux mobilités actives et en promouvant les modes de déplacement zéro carbone. Le Plan Climat a fixé l'objectif de tripler la part modale du vélo pour atteindre 15% en 2030. Environ 1 000 km de pistes cyclables ont été installées, et la Ville doit créer plus de 10 000 nouvelles places de stationnement vélo. La Ville de Paris et Île-de-France Mobilités proposent des [aides](#) pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et l'installation d'abris vélos sécurisés.

Piétons

Paris a lancé en 2017 son [Plan Piétons](#). IL prévoyait la création d'une promenade sportive, verte et culturelle sur les Boulevards de Belleville, de Charonne et de Ménilmontant.

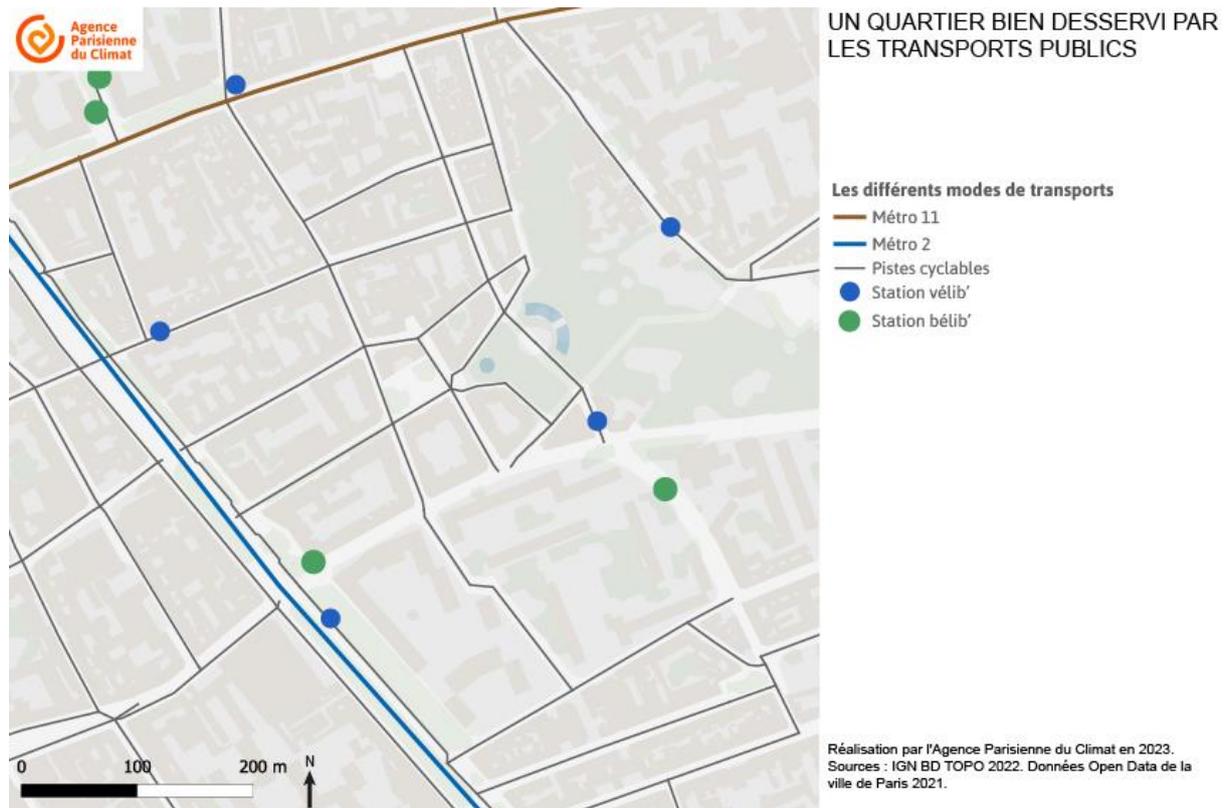
Moyens de transport pour se rendre au travail (20^e arrondissement)

[D'après l'INSEE](#), une large majorité des habitants du 20^e arrondissement ayant un emploi se rendent au travail en transport en commun (70,5 %), moins de 10 % prennent la voiture, et 5,5 % le vélo.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018

Mode de déplacement	20 ^e (pourcentage)	Paris (pourcentage)
Pas de déplacement	3,5 %	4,7 %
Marche à pied (ou rollers, patinette)	7,1 %	10,5 %
Vélo (y compris à assistance électrique)	5,5 %	5,5 %
Deux-roues motorisé	3,9 %	4,4 %
Voiture, camion ou fourgonnette	9,5 %	10,6 %
Transports en commun	70,5 %	64,3 %

Vélos : accessibilité et stationnement



Le quartier est desservi par la ligne de métro 2 (Porte Dauphine – Nation) et la ligne de métro 11 (Châtelet – Mairie des Lilas). Il est également connecté par un réseau de bus assez dense, en particulier avec des arrêts le long du Boulevard de Belleville.

Le Boulevard de Belleville est pourvu d'une piste cyclable protégée, qui va jusque Bercy en passant par le Père Lachaise et Nation vers le Sud-Est, et jusqu'au Parc Monceau en passant par la place de Clichy en passant par la Gare du Nord vers le Nord-Ouest. En revanche, un aménagement partagé de la rue de Belleville est encore en projet et ne s'étendrait pas sur la rue du Faubourg du Temple pour rejoindre République. L'accès au centre de Paris n'est donc pas sécurisé par des pistes cyclables.

Six stations de Vélib' sont dans ou à proximité directe du quartier. On y trouve de manière générale peu de Vélib' disponibles, et les usagers doivent parfois se rendre dans une station un peu plus éloignée pour en trouver.

Peu de stationnement disponible pour les deux roues



Source : <https://capgeo.siq.paris.fr/Apps/Stationnement2Roues/>

On dénombre 156 places publiques de stationnement de vélo dans le quartier (ainsi que 74 places mixtes avec les motos), mais aucun stationnement sécurisé (abris vélos, vélo stations, parkings souterrains de vélo, consignes Véligo). Si le boulevard de Belleville et la rue Julien Lacroix sont assez bien pourvus, ce n'est pas le cas de la rue de Belleville et de la plupart des rues à l'intérieur du quartier, plus étroites.

Potentiel théorique d'installation en infrastructure de recharge de véhicule électrique en copropriété

L'Agence Parisienne du Climat a mené une étude sur le potentiel théorique d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Ce potentiel est défini selon deux hypothèses :

- Plus la copropriété est récente et le nombre de stationnements est élevé plus elle aura de facilités techniques à installer des IRVE ;
- Plus l'IRIS accueille des ménages aux revenus disponibles élevés et utilisant leur propre voiture pour aller travailler, plus les copropriétés situées dans ces IRIS ont un potentiel élevé d'installation d'IRVE.

Neuf copropriétés du quartier ont un potentiel théorique d'IRVE : une avec un potentiel fort, trois avec un potentiel intermédiaire, cinq avec un faible potentiel, auxquelles d'ajoutent deux au potentiel non significatif. Au vu du nombre de copropriétés le potentiel global du quartier est faible.

Adresse	Potentiel
50 RUE DES COURONNES	Potentiel fort
28 RUE DE BELLEVILLE	Potentiel faible
26 RUE DE BELLEVILLE	Potentiel faible
57 RUE JULIEN LACROIX	Non significatif

15 RUE DE MENILMONTANT	Potentiel intermédiaire
9 RUE LESAGE	Potentiel faible
9 RUE DE L'ELYSEE MENILMONTANT	Potentiel faible
128 BOULEVARD DE BELLEVILLE	Potentiel faible
80 BOULEVARD DE BELLEVILLE	Non significatif
1 CITE DE GENES	Potentiel intermédiaire
1 RUE DES COURONNES	Potentiel intermédiaire

Source : https://www.apc-paris.com/sites/www.apc-paris.com/files/file_fields/2021/01/22/etude-irve-apc.pdf

Synthèse

La grande majorité des habitants du 20^{ème} arrondissement utilisent les transports en commun comme moyen de transport pour les trajets domicile-travail. Le quartier du Bas-Belleville dispose à cet égard d'une liaison avec le centre à l'aide de la ligne 5 et de la station de métro Belleville.

C'est du côté du cyclable que des pistes d'amélioration apparaissent, avec une faible disponibilité de Velib', ainsi que trop peu de places de stationnements spécifiquement dédiées au vélo.

DIAGNOSTIC – Alimentation durable

Rappel des objectifs du plan climat

- Sanctuariser les surfaces agricoles de l'Île-de-France dont la part ne devra pas descendre sous le seuil plancher actuel de 48% ;
- Sécuriser l'approvisionnement alimentaire de la capitale en diversifiant les modes d'approvisionnement et en portant à 50% la part du fret par transports électriques, actifs ou fluviaux ;
- Atteindre 20% de surfaces agricoles utiles biologiques en 2030 et 30% en 2050 en Île-de-France ;
- Accompagner l'évolution des comportements et habitudes des citoyens vers une alimentation plus vertueuse et moins carnée : promotion du régime flexitarien, programme Paris Santé Nutrition, rendre plus accessibles les menus végétariens ;
- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre de l'alimentation à Paris d'ici 2030 ;
- Favoriser la création des AMAP dans les écoles volontaires ;
- Développer une agriculture urbaine respectueuse de l'environnement sur son territoire (fermes urbaines, jardins partagés, permaculture).

Profil des consommateurs réguliers de produits bio (au moins une fois par semaine)

Ensemble	Homme	Femme	18-24	25-34	35-49	50-64	65+	CSP+	CSP-	Inactif
47%	48%	47%	50%	55%	47 %	43%	46%	59%	43%	42%

Source : Baromètre 2021 Agence Bio

La consommation de produits bios est très influencée par l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Bas-Belleville semble avoir une sociologie plutôt favorable à la consommation de produits bios en raison de la jeunesse de sa population et l'arrivée de CSP+, même si le quartier reste assez populaire.

Les freins à consommer plus de bio :

- Pour l'ensemble des Français, consommateurs ou non, le prix est le premier frein à consommer plus de produits bio, tout particulièrement pour les moins de 25 ans, même s'il recule.
- Les doutes sur le fait que les produits soient totalement bios est la deuxième raison la plus mentionnée, et ce pour tous les profils (surtout par les personnes âgées et les inactifs).
- Les produits locaux non bios sont privilégiés par une part importante des consommateurs bio quotidiens au détriment de produits bios non locaux, en particulier par les femmes, les personnes âgées et les CSP+.
- Parmi les non-consommateurs, près de la moitié ne voient tout simplement pas l'intérêt de consommer bio.
- La présence de produits bio dans les lieux d'achat habituels et d'une offre correspondant aux besoins semble être un frein moins important, en particulier pour les non-consommateurs, même si cela est moins vrai pour les jeunes (20 % n'en trouvent pas sur leurs lieux d'achat habituels), qui déplorent également un manque d'information sur les produits biologiques (20 %).

Développer la pratique du bio passerait donc avant tout par une offre plus abordable et une meilleure communication sur les intérêts du bio et l'origine des produits (ainsi qu'une meilleure traçabilité), plutôt que par l'augmentation de la part de produits bio dans les commerces.

Identification et caractérisation des commerces alimentaires

Grandes et moyennes surfaces :

- Les Quatre Saisons, 12 rue de Belleville, supermarché asiatique. [Google](#).
- Carrefour City, 8 rue de Belleville. [Google](#).
- Carrefour City, 30 boulevard de Belleville. [Google](#).
- Océan Tropical, 46 boulevard de Belleville, supermarché (surtout) indien. [Google](#).
- Franprix, 18 boulevard de Belleville. [Google](#).
- Supermarché Casino, 28-34 rue de Ménilmontant. [Google](#).
- Carrefour City, 38 Rue de Ménilmontant. [Google](#).
- Supermarché G20, 27 Rue Bisson. [Google](#).
- Carrefour City, 13/17 Rue Etienne Dolet. [Google](#).
- Momo Couronnes, 31 Rue des Couronnes. [Google](#).
- Le Marché d'à côté, 11 Rue de Ménilmontant. [Google](#).

Les enseignes généralistes réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires sur des produits bio : 4,8% pour Casino, 4,4% pour Carrefour, [qui annonce néanmoins augmenter l'offre bio dans ses Carrefour City, en y créant des « corners », et réorganise ses enseignes après le rachat de Bio c'Bon](#).

D'après [l'étude de l'Agence Bio](#), les grandes et moyennes surfaces sont néanmoins le principal lieu d'achat des produits bios en Île-de-France (78 %), loin devant les magasins bio (24 %), les marchés (22 %) et les commerces de proximité (21 %). Cette donnée est néanmoins à nuancer, les comportements d'achat peuvent être très différents à l'échelle de l'IDF et dans le quartier du Bas-Belleville car il y a pas ou peu de très grandes surfaces.

Epiceries :

- Epicerie Le Caire, 60 rue de Belleville, nourriture du Moyen-Orient, peu chère. [Google](#), [Le Food Market](#).
- Fine l'Epicerie, 30 rue de Belleville, produits de qualité assez chers, sandwiches (fromage, charcuterie) à prix abordables. [Google](#), [Paris Bouge](#).
- Les Halles de l'Asie « Superstore », 19 Rue de Belleville, épicerie asiatique. [Google](#).
- Luyuan, place de Belleville, épicerie asiatique. [Google](#).
- Sabbah, 71 boulevard de Belleville, épicerie Cacher et Hallal. [Google](#), [Street Press](#).
- Le Printemps, 55 boulevard de Belleville, épicerie de produits orientaux. [Google](#).
- Mozrani Habib Ben Amor, 23 boulevard de Belleville, épicerie tunisienne. [Google](#).
- Ekilango Lolekele, 31 Rue de Tourtille, épicerie africaine. [Google](#).

L'offre alimentaire du quartier est donc particulièrement multiculturelle avec des épiceries asiatiques, orientales et africaines.

Boucheries, poissonneries, fromageries :

- Boucherie Henrino, 122 Boulevard de Belleville. [Google](#).
- Boucherie 2M, 43 boulevard de Belleville. [Google](#).
- Boucherie du marché, 14 Boulevard de Belleville. [Google](#).
- Boucherie Imazighen, 7 rue de Ménilmontant. [Google](#).
- Crème, 6 Rue Julien Lacroix, Fromagerie, fait des yaourts en vrac. [Google](#).

Magasins bios :

- Biocoop Belleville en Bio, 62 rue de Belleville. [Google](#), [site](#). Réputé relativement peu cher.
- Naturalia, 30-32 boulevard de Belleville. [Google](#), [site](#). Réputé cher.

- Biocoop Les Pousses de Ménilmontant, 20 Rue de Ménilmontant. [Google](#), [site](#). Réputé relativement peu cher.

Avec trois magasins bio, le quartier Belleville semble assez bien pourvu.

Epicerie bio/vrac à proximité :

- [Réservoir bio Belleville](#), 109 rue de Belleville, 75019.
- [O potager de Ménil](#), 4 bis rue des Panoyaux, 75020.
- [Bio c' bon](#), 142 Rue Saint-Maur, 75011.

Marchés :

- Marché Belleville, ouvert le mardi et le vendredi, boulevard de Belleville. [Paris.fr](#).
- Marché Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant. [Paris.fr](#).

De plus, le quartier dispose de très nombreux restaurants.

Initiatives du quartier à mettre en avant

Aucune AMAP n'est située dans le quartier, voici les trois plus proches :

- [AMAP Les Graines de Belleville](#), 15bis Rue Jules Romains, 75019 Paris
- [AMAP de Ménilmontant](#), 6 Rue Sorbier, 75020 Paris
- [AMAP St Maur \(du Chat Noir\)](#), 76 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris

Commerces partenaires des applications de vente d'inventus

On trouve dans le quartier de nombreux commerces partenaires de l'application « Too Good Too Go » : 2 restaurants, 7 supermarchés ou épiceries et 2 boulangeries. 4 commerces sont partenaires de l'application Phenix : 2 restaurants et 2 supermarchés ou épiceries.

Synthèse

Les possibilités d'alimentation pour les habitants du quartier sont diverses, avec des supermarchés et épiceries variés, des magasins et épiceries bios ainsi que la possibilité de récupérer les inventus dans de nombreux commerces et de limiter le gaspillage alimentaire.

On retiendra toutefois la possibilité de créer une AMAP pour le quartier spécifique du Bas-Belleville qui n'en dispose pas.

Glossaire

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

APUR : Agence Parisienne d'Urbanisme

BDCOM : Observatoire du Commerce à Paris

CPA : Conventions Publiques d'Aménagements

CPCU : Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain

CSP : Classe Socio-Professionnelle

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DPE : Diagnostic de Performance Energétique

ERP : Ecorénovons Paris

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ICU : Ilot de Chaleur Urbain

IPR : Institut Paris Région

IRIS : Ilots regroupés pour l'information statistique

OPAH : Opération Programmée de l'Habitat

OAHD : Opérations d'Amélioration de l'Habitat Dégradé

PC : Plan Climat

PDL : Point de Livraison

PLU : Plan Local d'Urbanisme

QCA : Quartier Central des Affaires

QPV : Quartier Politique de la Ville

QVA : Quartier de Veille Active

RIVP : Régie Immobilière de la Ville de Paris

RNC : Registre National des Copros

RPLS : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

SCI : Société Civile Immobilière

SEM : Société d'Economie Mixte

ZCR : Zone à Circulation Restreinte

ZFE : Zone à Faibles Emissions